

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT	05	TELECOMMUNICATION	02	NON DEFINIS	01
INFRASTRUCTURE	11	ECONOMIE	03	RURAL	23
ENERGIE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	ADMINISTRATION	09

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2135

9 Septembre 2020

9 September 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference 22BIS/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22BIS/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR U FOURNITURE D'UN (01) LOT DE PLOMBERIE POUR LE RÉSEAU INCENDIE DE LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-09-2020
2	Reference 003/ONIT/ FC /FCITB /2020. OF 28/08/2020 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE RE-LAUNCHED NO. 003/ONIT/ FC/FCITB /2020, OF 18/08/2020 FORTHE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVERR YUWI AT PK 1+02 ALONG THE ILUNG - YUWI - ACHAIN ROAD IN THE FUNDONG, BOYO DIVISION, NORTH WEST Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 19-09-2020
3	Reference 06/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 06/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 OF 28/08/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK 1 +000 ALONG THE NGWAIKUMA-KUMTEM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF CONCRETE BANDSON THE KUMTEM NGWAIKUMA ROAD OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION UNDER THE (MINTP DECENTRALISED CREDITS -2020 PROGRAM). Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-09-2020
4	Reference 1262/AONO/PADI-Dja/CSPM_P/2020 DU 08/09/2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001262/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2020DU 08 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 09-10-2020
5	Reference 04/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERBY EMERGENCY N°_04/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 FOR THE MAINTENANCE OF FUNDONG- KONENE ROAD OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION PROCEDURE UNDER THE ROAD FUNDS -2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	95/AONO/MINTP/CSPM-PFC/2020 Lire
Titre/objet	PROJET DE TRANSPORT MULTIMODALAVIS D'APPEL D'OFFRESPAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE TRANSPORT MULTIMODALNO PRÊT/CRÉDIT/DON : PRÊT IDA NO 5465-CM DU 20 AOÛT / BIP MINTP (EXERCICE 2020 ET SUIVANTS, PART TVA).NOM DU MARCHÉ : TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES LE LONG DE LA ROUTE MAROUA – MORA NO RÉFÉRENCE : 95/AONO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 28 AOUT 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-10-2020

7

Reference	10/AONO/PR/MINMAP/MINTP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/ C Lire
Titre/objet	POUR LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE POUNKAP LA ROUTE BANENGA I- BANEKOUANE I, AVEC AMÉNAGEMENT DES ACCÈS SUR 1.00 KM (LOT 1) ; ET RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR KWÉLÉ BATCHINGOU – TOUCHEUSSIA BALAMBO INTER RO602 (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉ EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-09-2020

8

Reference	003bis/AONO/F/F33/CDPM-TBEC/2020 Lire
Titre/objet	POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'QUIPEVIENT D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BAPA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-08-2020

9

Reference	003bis/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2020 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A VILLAGE MALIEN (QUARTIER NKOUCHOUTKA MANGUIER), COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-08-2020

10

Reference	10bis/AONO/C-MDA/CIPM/20 Lire
Titre/objet	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS L'ARRONDISSEMENT MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-08-2020

11

Reference	0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DES DÉMEMBREMENTS TERRITORIAUX DES RÉGIONS DE L'EST, DU LITTORAL ET DU SUD D'ELECTIONS CAMEROON EN TROIS (03) LOTS FINANCEMENT : BIP ELECAM 2020
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-10-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	0012/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 07/09/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 07/09/2020 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. N° PONT RIVIÈRE ITINÉRAIRE PK LARGEUR OUVRAGE PROJETÉ LONGUEUR P5 LEP TO'O CARREFOUR PAROISSE - LOG NANGA 3+000 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00 P6 NKANLA II CARREFOUR PAROISSE – NKANLA II 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-10-2020

13

Reference	05/MINDDEVEL/ONIT/FC/FCTB/PIB/20 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 05/MINDDEVEL/ONIT/FC/FCTB/PIB/20 OF 09/08 /2020 FOR THE CONSTRUCTION OF MESHANG BRIDGE ON-THE-AKEH OKU ROAD LOT (ONE) 01 AND THE CONSTRUCTION OF THE TINAKITI BRIDGE ON THE AKEH-OKU ROAD LOT TWO (02) IN FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION OF NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-09-2020

14

Reference	003/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE CINQUANTE-TROIS (53) GROUPEES ELECTROGENES POUR LE COMPTE D'ELECTIONS CAMEROON.FINANCEMENT: BIP ELECAMP 2020.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-10-2020

15

Reference	004/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES (35 ORDINATEURS COMPLETS) POUR LE COMPTE D'ELECTIONS CAMEROON.FINANCEMENT: BIP ELECAMP 2020
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-10-2020

16

Reference	0001/AONR/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP/ 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONR/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP/ 2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES DELEGATIONS REGIONALES ET AGENCES DEPARTEMENTALES DES CHEFS-LIEUX DES REGIONS DE L'EST, DU NORD ET DU SUD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-09-2020

17

Reference	00000286/AONO/ART/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000286/AONO/ART/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023 À MI-PARCOURS) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-10-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	010/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2020 DU 09/09/2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EMVONG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG (PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-10-2020

19

Reference	010/AONO/R-CE/DNK/CIPM-C MDO/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT N°010/AONO/R-CE/DNK/CIPM-C MDO/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES/FEICOM, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA REALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-10-2020

20

Reference	006/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 DU 08 / 09 / 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES A KAELE, KOUSSERI ET LOLODORF FINANCEMENT : BUDGET CAMTEL-EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-10-2020

21

Reference	010/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE II) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA SANAGA MARITIME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-10-2020

22

Reference	018/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2020 DU 22/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HODANGO-TAWOI (LONGUEUR 8 KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	12-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [019/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 22 /08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE TCHARATCHE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-09-2020

24

Reference [020/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, VILLE DE BARNDAKE (PHASE I) DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCELE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA,

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-09-2020

25

Reference [021/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/ 2020LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE REIATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINGGENE A HODANTAWGL, COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-09-2020

26

Reference [009/AONO/C/LDO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C/LDO/CIPM/2020 DU 0 4 SEPTEMBRE 2020 LANCEEN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CENTRED'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) DE LAGDO DANS DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-09-2020

27

Reference [075/20/A010/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/20/A010/SDCC/CIPM DU 02 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE VERINS ET ROULEAUX BATTEURS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-10-2020

28

Reference [042/20/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 042/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR BULDOZER D6R A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [043/20/DCO/SDCC/C1PM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 043/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILLAGES A LA SODEGOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-09-2020

30

Reference [044/20/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 044/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR BULLDOZER D7G A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-09-2020

31

Reference [045/20/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 045/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR NIVELEUSES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-09-2020

32

Reference [N° 010/AC/C-NKO/SG/CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 010/AC/C-NKO/SG/CIPM /2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020 POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE ETL'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 40 KVA DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-09-2020

33

Reference [N°012/DC/C-NKO/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°012/DC/C-NKO/SG/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020 POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT (DEUX CAMIONS BENNE D'OCCASION) DANS A COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-09-2020

34

Reference [008/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A « L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE MINMAP ET L'ARMP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA COMPOSANTE 3 PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 008/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2020 LE COORDONNATEUR TECHNIQUE A MESSIEURS LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS, N° SOUMISSIONNAIRES ADRESSES TELEPHONES 1 ARANO BP : YAOUNDÉ 699 563 835/679 175 735 2 ETS BEKENG SARL BP : 493 YAOUNDÉ 699 006 028 3 ETS EXPRESS BP : 023 YAOUNDÉ 677 70 44 32 4 ELECTRON SARL BP : 4656 YAOUNDÉ 699 234 978

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-09-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	Reference	006/DCO/CLAASD-SCOOPS/CIPM/2020 du 09/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°006/DCO/CLAASD-SCOOPS/CIPM/2020 DU 09/09/2020 POUR L'ACHAT DES CAGES DE MISE-BAS POUR LE COMPTE DE CLAASD SCOOPS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-09-2020
36	Reference	001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /2019 DU 08-2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2020
37	Reference	N° 001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG FINANCEMENT : FONDS AFD N° CCM 600801 M, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-09-2020
38	Reference	N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
39	Reference	N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
40	Reference	N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/nno Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
41	Reference	N°008/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE METOUDOU DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	Reference	N°009/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 1 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE DZOLON DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	Reference	N° 003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASMI/MINEPAT/CAB/PROLAC/SPM/2020 DU 05 JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LA PRÉPARATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MALTAM-BODO-MAKARY-BLANGOUA (100 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI ; RÉGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : CREDIT IDA, PPA PROLAC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	Reference	N° 002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/MINEPAT/CAB/PROLAC/SPM/2020 DU 05 JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LA PRÉPARATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ENVIRON 174 KM DE ROUTES EN TERRE DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI ; RÉGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : CREDIT IDA, PPA PROLAC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	Reference	061/E12/C/MINH DU/20 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 061/E12/C/MINH DU/20 DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/ASMI/MINH DU/2020 DU 12 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN DE L'EDITION 2020 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT, DANS LA VILLE DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	062/E12/C/MMH DU/20 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 062/E12/C/MMH DU/20 DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NO 005/ASMI/MINH DU/2020 DU 12 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DES JOURNEES DE LA PROMOTION IMMOBILIERE ET DU CONCOURS «VILLES PROPRES » ENTRE YAOUNDE, DOUALA ET LIMBE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

47

Reference	N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

48

Reference	N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

49

Reference	N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/nno Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

50

Reference	N°00813/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/nno Lire
Titre/objet	DECISION N°00813/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA) EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

51

Reference	6441/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6441/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 30/20/DCO/SDCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'EQUIPEMENT DE PESAGE DES PONTS BASCULES DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	6431/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6431/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 37/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

53

Reference	6453/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6453/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 35/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUE DE LA FLOTTE SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

54

Reference	6450/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6450/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 33/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

55

Reference	6457/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6457/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE 39/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

56

Reference	6438/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N° 6438/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE N° 39/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

57

Reference	6399/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	DECISION N° 6399/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 27/20/DCO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES POUR LES GROUPES ELECTROGENES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference [6434/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 6434/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 36/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

59

Reference [6467/20/DG/DAGDAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 6447/20/DG/DAGDAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE 32/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUMIDITE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

60

Reference [6384/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 6384/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 29/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DEDEUX (02) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINES DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

61

Reference [N°008/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 1 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE DZOLON DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

62

Reference [N°009/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE METOUDOU DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

63

Reference [N°00808/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00808/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference	N°00809/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/hno Lire
Titre/objet	DECISION N°00809/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

65

Reference	N° 008/DM/C.MAK/SG/SPM/2020 DU 31 AOUT 2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C.MAK/SG/SPM/2020 DU 31 AOUT 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 21 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

66

Reference	6388/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	ECISION N° 6388/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 026/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

67

Reference	6456/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	DECISION N° 6456/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°028/20/DCO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

68

Reference	ADDITIF N°001 A/S 013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, APPORTE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CTD-MANJO/CIPM /2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF À AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1- MOUAN DONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	ADDITIF N°001 A/S 11/AONO/CTD/MANJO/FEICOM/CIPM Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, APPORTE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CTD-MANJO/CIPM /2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF À LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

70	Reference	ADD _00500 /ONIT/KC/KCITB/2020 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM CONSIDERING THE LAUNCHING OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO:00500/ONIT/KC/KCITB/2020 OF 04TH AUGUST 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON PCKUMBO (NLL)-KISHIY JUNCTION ROAD IN, KUMBOCENTRAL SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, THE LORD MAYOR(CONTRACTING AUTHORITY) OF KUMBO COUNCIL, HEREBY MAKES AN ADDENDUM TO EXTEND THE SUBMISSION DATELINE TOENABLE CONTRACTORS BUILD UP THEIR FILES AND FURTHERMORE CALL ON ALL INTERESTED COMPANIES TO PURCHASE THE TENDERFILE AND SUBMIT THEIR OFFERS AS FOLLOWS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

71	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 POUR CAUSE D'INDISPONIBILITE DU PRESIDENT DE LA CIPM-APME APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

72	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°02POUR CAUSE D'INDISPONIBILITE DU PRESIDENT DE LA CIPM-APME APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE BAMBENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

73	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N° 007 ; 008 ; 010/A0N0//COM-BGA/CIPM/2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE I. LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT POSTULÉES AUX APPELS D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QU'ILS SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AGENCEMENT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

75

Reference	N° 002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUPPORTS AU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE – PHASE 2
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

76

Reference	005 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG I DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2020ADDITIF RECTIFICATIF N°005 PORTANT REPORT DES DÉLAIS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

77

Reference	ADD_00200R3/ONITKMBO COUNCIL/KCITB/2020 Lire
Titre/objet	ADDENDUM CONSIDERING THE LAUNCHING OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO :00200R3/ONIT/KUMBO COUNCIL/KCITB/2020 OF 21TH JULY 2020 THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS MBULUF IN KUMBO CENTRAL SUB-DIVISION, NORTH WEST REGION., THE LORD MAYOR(CONTRACTING AUTHORITY) OF KUMBO COUNCIL, HEREBY MAKES AN ADDENDUM TO EXTEND THE SUBMISSION DATELINE TO ENABLE CONTRACTORS BUILD UP THEIR FILES AND FURTHERMORE CALL ON ALL INTERESTED COMPANIES TO PURCHASE THE TENDER FILE AND SUBMIT THEIR OFFERS AS FOLLOWS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

78

Reference	N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

79

Reference [N°0000707/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000707/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000034/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BLANGOUA ET DE MAZERA, DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

80

Reference [N°0000720/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000720/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000011/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOUANGUE LÉBOKE ET D'ANDOM, DANS LES DÉPARTEMENTS DU HAUT-NYONG ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

81

Reference [0000698/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000698/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000024/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE AU CSI DE DJOULGOUF, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de clôture N/A

82

Reference [0000699/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000699/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE TCHABBAL-DJALONGO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 3E, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

83

Reference [N°000908/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°000908/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000018/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 07/08/2020, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXÉCICE 2020. FINANCEMENT: BUDGET CAMPOST IMPUTATION BUDGETAIRE: 63 260 000 "FRAIS DE GARDIENNAGE"

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference [0000695/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000695/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000021/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TROIS BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX(02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KAMARGUI ET DE NGOUMOU, DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO DANAY ET DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX LOTS (02), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

85

Reference [3906-20/DAG/DG/PAD DU 27/08/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N°3906-20/DAG/DG/PAD DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MAZARS TAX & LEGAL, BP. 7574 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 074/AONR/CIPM-AS/PAD/2020 DU 1ER JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL AU PORT AUTONOME DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES 2020 À 2022.-

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

86

Reference [00000700/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 00000700/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000027/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN CENTRE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE KOUSSERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

87

Reference [0000696/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000696/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE PROJET LAITIER-FLEUVE BIRNI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 3E, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A

88

Reference [014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 SEPT 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

89	Reference	N°03/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 02/09/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 02/07/2020, POUR L'AMENAGEMENT DE POINTS D'APPROVISIONNEMENT D'EAU DANS LES VILLES DE BERTOUA, NGAOUNDERERE ET EBOLOWA POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

90	Reference	N°0000723/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000723/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE SALLES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KOZA 2 ET DE GUIDJIBA, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BENOUE ET DU MAYO REY, RÉGION DU NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

91	Reference	N°0000715/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000715/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NGAOUNDELBÉ ET DE MBAMTI DJOUMBARÉ, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA VINA ET DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

92	Reference	N°0000716/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000716/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE AU CSI DE KETTE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KETTE, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

93	Reference	0000701/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000701/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE KOUSSERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

94

Reference [N°0000723/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000723/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE SALLES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KOZA 2 ET DE GUIDJIBA, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BENOUE ET DU MAYO REY, RÉGION DU NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

95

Reference [0000692/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000692/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITÉ, D'UN BLOC D'HOSPITALISATION, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CMA DE DOUGOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

96

Reference [N°0000712/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000712/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITÉ, D'UN BLOC D'HOSPITALISATION, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CMA DE NGAOUI Y COMPRIS ÉQUIPEMENT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

97

Reference [N°0000714/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000714/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000004/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MBANG I ET DE PARNY, DANS LES DÉPARTEMENTS DU HAUT NYONG ET DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

98

Reference [0000697/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000697/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000023/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS, DE DEUX (02) MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE AU MARCHÉ DE BODO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKARI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

99

Reference [N°0000722/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°0000722/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE DES CSI DES LOCALITÉS DE ZAMAY GREDE ET DE GUINELAYE, DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO TSANAGA ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX LOTS (02), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

100

Reference [00000702/D/MINEPAT/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 00000702/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000029/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BOUDOUGOU ET DE SEDEK-ARDO MBIRFA, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22BIS/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR U
FOURNITURE D'UN (01) LOT DE PLOMBERIE POUR LE RÉSEAU INCENDIE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de plomberie pour le réseau incendie de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente cotation consistent en la fourniture d'un lot de plomberie pour le réseau incendie de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel est de **35 500 000 FCFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **35 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **35 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/09/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22BIS/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR U FOURNITURE D'UN (01) LOT DE PLOMBERIE POUR LE RÉSEAU INCENDIE DE LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **30** jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/09/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22BIS/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR U FOURNITURE D'UN (01) LOT DE PLOMBERIE POUR LE RÉSEAU INCENDIE DE LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 23/09/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE FUNDONG

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE
RE-LAUNCHED NO. 003/ONIT/ FC/FCITB /2020, OF 18/08/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE
OVER RIVER YUWI AT PK 1+02 ALONG THE ILUNG - YUWI - ACHAIN ROAD IN THE FUNDONG, BOYO
DIVISION, NORTH WEST**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2020 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor of Fundong Council hereby launches an open national invitation to tender by emergency procedure for the construction of a bridge over RIVER Yuwi at Pk 1+02 along the Hung - Yvwi - Achain road, in the Fundong, Boyo Division, North West Region

2. Nature of services

Work to be done consists of:

The different task to be executed for the maintenance and opening of these roads shall comprise the following:

- > Installations
- > Preliminary works
- > Earth works
- > Foundation, abutments - piers - beams - deck- Equipment
- > Painting
- > Equipment
- > Circulation

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies are as follows;

Lot	Subject	Amount for the Project	Vote of charge N°	authorization Expenditure N°
1	Construction of a bridge over RIVER Yuwi at PK 1+02 along the Hung - Yuwi - Achain road	30,000,000 FCFA	54 27 351 01 641605 2251 821	1V03492

4. allotment

Single lot

5. Participation and origin

Participation in this Invitation to tender is opened to competent Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and who are not currently excluded from public procurement.

6. Financing

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2020 public investment Budget (PIB 2020) of the Republic of Cameroon under the Decentralization and Local Development (MINDDEVEL) assigned to the Mayor of Fundong Council

7. Consultation of tender file

The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Contracts Management Unit of the Fundong council during working hours

8. Acquisition of tender file

The Tender file shall be obtained from the Fundong Council Chamber as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of Seventy Six Thousand, Eight Hundred (76,800) Francs CFA payable at the Fundong Council Treasury. Such receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies, that is one (01) original and six (06) copies labelled as such. These shall be submitted in one external envelope - sealed, containing three (3) internal envelopes, that is,

- Envelope A: Administrative Documents,
- Envelope B: Technical file

Envelope C: Financial file.

The sealed external envelope shall bear no information about the company and shall reach the Fundong Council secretariat not later than the **18/09/2020 at 10 am local time** and note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. The sealed pack shall bear the following inscriptions

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE RE-LAUNCHED
No. 003/ONIT/ FC /FCITB /2020, OF 28/08/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVERR YUWI AT
PK 1+02 ALONG THE ILUNG - YUWI - ACHAIN ROAD IN THE FUNDONG, BOYO DIVISION, NORTH WEST

(To be opened only during the bids opening session)

10. Delivery deadline

The maximum deadline for the execution provided for by the Contracting Authority shall be Four months (120 calendar days) with effect from date notification of the Administrative Order to start works.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance - the list of which is found in document No. 12 of the Tender File, whose amount is Six Hundred Thousand (600,000) FCFA shall be valid for thirty (30) days beyond the deadline of validity of bids.

LOT	Subject	Locality	Fundong town	Tender fee
1	Construction of a bridge over river Yuwi at PK 1+02 along the Huna - Yuwl - Achain road	Fundong town	600,000 FCA	76,800. FCA

12. Admissibility of bids

At the risk of being rejected, only originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced In accordance with the Special Regulation of Tender. They must not be more than three (3) months old as at the date of submission of bids or must not be established before the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance and valid for a period of thirty days shall be rejected.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase, in the Fundong Council hall, on **18/09/2020 at 11:00am**. Only bidders or their authorized representatives, having a perfect knowledge of the file may attend the bids opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the Tender File shall be rejected.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated in three (03) steps:

- > 1st Step: Verification of the conformity of the Administrative file;
- > 2nd step: Evaluation of the technical file;
- > 3rd Step: Analyses of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

- Eliminary criteria

- Administrative documents

Absent of Bid bond

Any Administrative document not in conformity with the prescriptions of the tender file shall result in elimination if the situation is not regularized within forty Eight Hours. This rule shall not be applied to the Bid Bond

- Any bids not in conformity with the prescriptions of this tender shall be inadmissible
- False declaration or falsified documents.

- Technical File

- Complete documents or scanned documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Technical assessment mark lower than 75% of "YES".*

- Financial Offer

- Incomplete financial Offer;
- Non-compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of breakdown of prices

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines

N°	CRITERIA	MARKS
1	General presentation	yes/No
2	Quality of the personnel	Yes/No
3	Execution Methodology	Yes/No

4	Equipment	Yes/No
5	Pre-financing capacity	Yes/No
6	References of the bidder	Yes/No
7	Attestation and report of site visit	Yes/No
8	Nonexistence in the technical file of the rubric" organization, methodology and planning	Yes/No
9	Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed, stamped and dated on the last page;	Yes/No
10	Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages and signed, stamped and dated on the last page	Yes/No

15. Award

The evaluation will be done in a purely binary manner – (yes) or (no). The contract shall be awarded to the bidder who would have obtained a minimum technical score of 75% In the essential criteria and 100% in the eliminatory criteria, taken inconsideration and who would have proposed a bid with the lowest amount, inconformity with the regulations of the tender documents.(see article 33 of the Public Contracts Code).

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for a period of ninety (90) days from the last date of the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

17. Complementary information

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Fundong Council Tel.: Phone:(237) 677755510 Email:fundongcouncil2014@gmail.com, Website:fundongcouncil.org

BAMENDA le 28 Aout 2020

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

COMMUNE DE FUNDONG

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 06/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 OF 28/08/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK 1 +000 ALONG THE NGWAIKUMA-KUMTEM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF CONCRETE BANDSON THE KUMTEM NGWAIKUMA ROAD OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION UNDER THE (MINTP DECENTRALISED CREDITS -2020 PROGRAM).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Investment Budget, the Mayor
FUNDONG Council hereby launches an Open National Invitation to Tender **For the CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK 1+000 ALONG THE NGWAIKUMA-KUMTEM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF CONCRETE BANDSON THE KUMTEM NGWAIKU/M ROAD OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, grading and opening and g rading of part of the road works, drainage works

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 27 000 000 (twenty seven million seven) CFA Francs.

4. Allotissement

uniqué lot

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the MINTP DECENTRALISED CREDITS -2020 PROGRAM).

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council, Telephone N° (237) 6777 555 10 as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone N° (237) 6777 555 10 as soon as this notice is published against payment of the sum of 54 000 CFA francs, payable .at the FUNDONG Council Municipal Treasury,representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the FUNDONG Council premises at Fundong not later than **18/09/ 2020 at 10 AM** local time and should carry the Inscription:

' TO THE PROJECT OWNER

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE
' N° 06 /ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 OF 28/08/2020
FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK 1+000 ALONG THE NGWAINKUMA-KUMTEM ROAD AND
THE CONSTRUCTION OF CONCRETE BANDSON THE KUMTEM NGWAINKUMA ROAD OF THE FUNDONG
COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION UNDER THE(MINTP
' DECENTRALISED CREDITS-2020 PROGRAM).**

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is three (03) calendar months

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found In document No. 12 of the Tender File, of an amount of 540 000 CPA (five hundred and forty thousand) CFA Francs, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only-originals or true copies certified by the issuing service or administrative, authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender, they must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS pr hiay be established after the signature of the tender notice.

- Any bid not intcompliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared Inadmissible. This refers especially to the absence of a. bid bond issued-by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a-single phase.. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/09/2020 at 11 Noon local time**, at the Conference hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board; Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids

1. Absence of the bid bond Elimination during the evaluation of bids by the ad hoc committee

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;

3., Deadline for delivery higher than prescribed;

4. False declaration or falsified documents;

5. Abid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;

6. Incomplete financial file;

7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid-

8. Non respect of 75% of essential criteria;

During the opening session of the bids If a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids

No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

General presentation of the tender files;

Financial capacity;

References of the company in similar achievements; ;

Quality of the personnel;

Technical organization, of the works; Safety measures on the site;

Logistics; Attestation and report of site visit; •

Special Technical Clauses initialed in all the pages;

10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the

.Special Regulations of the invitation to tender ; •

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the ' lowest reasonable amount, In conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the elimnatory criteria and atleast 75% of the essential criteria. ,

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed (o .their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission, of tenders.,.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical, information may be obtained during .working hours at the Technical service of the Fundong Council Telephone N° (237)6777 555 10

BAMENDA le 28 Aout 2020

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001262/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2020DU 08 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 11000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, exercices 2020 et suivants, Le Coordonnateur du Programme d'Aménagement et de Développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), Maître d'ouvrage délégué Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de neuf (09) forages équipés de pompes solaire dans certaines localités dans le cadre de la mise en œuvre du PADI-Dja.

2. Consistance des prestations

Les travaux à effectuer comprennent les opérations ci-après :

- Installation de chantier sur le site du forage ;
- Mobilisation de l'atelier de forage et implantation du forage ;
- Foration ;
- Développement du forage et essais de pompage ;
- Equipement du forage ;
- Construction du système de stockage de l'eau ;
- Aménagement de l'aire de puisage ;
- Pose de la pompe et du kit solaire ;
- Construction de l'enclos de protection de l'ouvrage ;
- Analyse de l'eau et désinfection ;
- Appui à la sensibilisation des populations bénéficiaire en vue de la mise en place des Comités de Gestion des forages.

Les travaux spécifiques sont repris dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel toutes taxes comprises pour chaque lot, est de :

LOT	BUDGET PREVISIONNEL (FCFA)
01	105 000 000
02	83 000 000

4. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux (02) lots ainsi qu'il suit :

JDM n° 2135 du 9 Septembre 2020

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm



LOT	COMMUNE	LOCALITES
01	MESSAMENA	LAKABO (BAKA)
	MINDOUROU	AMPEL CHEFFERIE
	LOMIE	CENTRE ADMINISTRATIF (ELECAM)
	MESSOK	MASSENS (Esplanade 3è camp)
		CENTRE ADMINISTRATIF
02	BENGBIS	CHEFFERIE ALLEN
	MEYOMESSALA	AKO'OLATA (Yem Yemfek)
	MEYOMESSI	KONGO (Douane)
	DJOUM	MIATTA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine de Génie Civil et des BTP.

Il ne peut être attribué au maximum qu'un (01) seul lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National sont financées par **le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, exercices 2020 et suivants ;**

La ligne budgétaire pour l'exercice 2020 est : **94 709 07 11000 2209**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au siège de l'Unité Opérationnelle de Gestion du PADI-Dja (**UOPG**) au quartier Bastos face à l'Ambassade de la République du Congo (Brazzaville), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) francs CFA au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au Secrétariat du Coordonnateur du Programme, sis au quartier Bastos à « **l'immeuble PADI-Dja** » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le **09 / 10 / 2020 à 12 heures** précises, heure locale.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001262/AONO/PADI-Dja/CSPMP/2020 du 08 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU Dja ET LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-Dja).

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour chaque lot par le Maître d'ouvrage délégué pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

Ce délai inclut toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **2 000 000 FCFA** pour le lot 01 et **1 660 000 FCFA** pour le lot 02, représentant 2% du montant prévisionnel des travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 FCFA** pour le lot 01 et **1 660 000 FCFA** pour le lot 02 représentant 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et elle aura lieu le **09 / 10 / 2020 à 13 heures** précises par la Commission spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja, sis au quartier Bastos à « **l'immeuble PADI-Dja** » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce administrative falsifiée ;
- 2) Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 3) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) Absence de l'attestation de vérification des pièces fournis, signée sur l'honneur et conforme au modèle joint en annexe ;
- 6) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 7) Absence de l'attestation sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années.

c. Offre Financière

- 8) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

2) Critères de qualification des offres techniques :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (OUI ou NON). Ils seront, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats.

Ils porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- 5) Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu au moins 70% de OUI seront examinées

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme, aura réuni au moins 70 % de critères de qualification, sera jugée conforme aux dispositions des Spécifications Techniques et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès au Département chargé du développement des infrastructures Socioéconomiques du Programme d'Aménagement et de développement de la boucle minière du Dja et la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), sis au quartier Bastos à « **l'immeuble PADI-Dja** » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE DE FUNDONG

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERBY EMERGENCY
N°_04/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 FOR THE MAINTENANCE OF FUNDONG- KONENE ROAD OF THE
FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION PROCEDURE UNDER THE ROAD
FUNDS -2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Investment Budget and following letter number 1817/LMINTP/SG/DGET/DPPN/CP/KY. Of 11/05/2020 by the Minister of Public Works, the Mayor FUNDONG Council hereby launches AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY No 04/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 OF 28/08/2020 FOR THE MAINTENANCE OF FUNDONG- KONENE ROAD OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION PROCEDURE UNDER THE ROAD FUNDS -2020

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, grading and opening and grading of part of the road works, drainage work

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 70 000 000 (seventy million seven)., CFA Francs.

4. Allotissement

unique lot

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the road FUNDS 2020.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council,, Telephone (2375 SS 10 as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone N° (237 677 75 55 10 as soon as this notice is published against payment of the sum of 140 000 CPA francs, payable at the FUNDONG Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file. '

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the FUNDONG Council premises at Fundong not later **18/09/2020 at 10 AM local time** and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERBY EMERGENCY N°
/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2020 OF 28/08/2020 FOR THE MAINTENANCE OF FUNDONG- KONENE ROAD
OF THE FUNDONG COUNCIL AREA; BOYO DIVISION; NORTH WEST REGION PROCEDURE UNDER THE
ROAD FUNDS -2020**

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is four (04) calendar months

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 1 400 000 CFA (one million four hundred and forty thousand) CFA Francs, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of: bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code Decree N0—2018 366 OF20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not In compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The .opeo4og.-rOf--the-administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/09 /2020 at 11 Noon local time**, at the Conference hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of the bid bond
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial file;—
7. Non respect of 75% of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids.

No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files; •
 2. Financial capacity;
 3. References of the company in similar achievements;
 4. Quality of the personnel;
 5. Technical organization of the works;
 6. Safety measures on the site;
 7. Logistics;
 8. Attestation and report of site visit;
 9. Special Technical Clauses Initialed in all the pages;
 10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.
- These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled put in the Special Regulations of the Invitation to tender

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained-.during working hours-at the Technical Service of the FUNDONG Council Telephone If (237) 677 75 55 10

BAMENDA le 28 Aout 2020

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROJET DE TRANSPORT MULTIMODALAVIS D'APPEL D'OFFRESPAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET :
PROJET DE TRANSPORT MULTIMODALNO PRÊT/CRÉDIT/DON : PRÊT IDA NO 5465-CM DU 20 AOÛT / BIP
MINTP (EXERCICE 2020 ET SUIVANTS, PART TVA).NOM DU MARCHÉ : TRAVAUX DE PLANTATION
D'ARBRES LE LONG DE LA ROUTE MAROUA – MORA NO RÉFÉRENCE :
95/AONO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 28 AOUT 2020**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PRÊT/CRÉDIT/DON : PRÊT IDA NO 5465-CM DU 20 AOÛT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le *Ministère des Travaux Publics* a sollicité un prêt de de l'*Association Internationale pour le Développement* pour financer le *Projet de Transport Multimodal* et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de plantation de quatorze mille (14 000) arbres dans la zone d'intérêt du projet de réhabilitation de la route Maroua – Mora. Ce contrat sera financé conjointement par l'Eta du Cameroun, pour ce qui est des Taxes. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

2. Consistance des prestations

Le *Ministère des Travaux Publics* sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de de plantation de quatorze (14 000) arbres dans la zone d'intérêt du projet de réhabilitation de la route Maroua – Mora. Lesdits travaux qui seront exécutés en trois lots (Pk00 – Pk 20, Pk20 – Pk 40, Pk40 – Pk61,38), de cinq mille (5 000), cinq mille (5 000) et quatre mille (4 000) arbres/lots respectivement concerne la base vie du projet et certaines structures scolaires et sanitaires dans la zone d'intérêt du projet. Il est permis à un soumissionnaire de postuler à plus d'un lot, mais ne peut être adjudicataire au plus d'un seul lot.

3. Participation et origine

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les [Directives relatives à la passation des marchés x financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014](#) ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les *Directives*.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère des Travaux Publics ; à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (666 003 934 ; csepr_badbm@yahoo.fr), ou y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres.

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA par lot ou cent (100) Dollars USA. La méthode de paiement sera un versement des fonds au Trésor Public du Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 /10/ 2020 à 10 h précises, heure locale. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à Salle des réunions de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint sise dans le site de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre le 22/10/ 2020 à 11 h précises, heure locale.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » ou « une Déclaration de garantie de l'offre », pour un montant de 1000 000 Fcfa.

8. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

Cahier des charges ESHS. La non déclaration des performance passées dans les domaines environnemental, social hygiène et sécurité pour les marchés de travaux qui ont fait l'objet de suspension ou de résiliation et/ou de saisie de la garantie de performance par le Maître d'Ouvrage pour des motifs de non-respect des exigences en matière environnementale, sociale.

Capacité financière

(i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de vingt pour cent (20%) du Marché nets de ses autres engagements ;

(ii) le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ;

(iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les cinq dernières années (2015-2019) dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.

Chiffre d'affaires annuel moyen : le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires moyen d'un montant minimum de trente-quatre millions Fcfa pour chacun des lots 1 et 2, et de vingt-huit millions FCFA pour le lot 3, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des cinq dernières années 2015-2019 divisées par 05 années de la période considérée.

Expérience générale dans le domaine : le Soumissionnaire doit avoir une expérience de marchés de reboisement à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des dix (10) dernières années à partir du 1^{er} janvier de l'année 2010.

Expérience spécifique des travaux et de gestion de contrat :

Réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans un (01) marché d'un montant minimum de trente-quatre millions Fcfa pour chacun des lots 1 et 2, et de vingt-huit millions FCFA pour le lot 3 ;

Les marchés présentés au titre de ce critères doivent être similaires et exécutés au cours des cinq (05) dernières années à compter du 1er janvier 2011 jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel

Personnel-Clé :

Le Soumissionnaire doit établir qu'il disposera du personnel-clé de qualification convenable (et en nombre suffisant) décrit dans le tableau ci-après :

N°	Position/spécialité	Formation académique pertinente)	Expérience minimale pertinente
1	Un (01) Conducteur des travaux	Au moins BAC + 3 en aménagement des forêts, agroforesterie, environnement ou dans un domaine connexe. Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en sylviculture	Avoir déjà conduit au moins deux projets de reboisement des zones sèches au cours des cinq (05) dernières années
2	Deux (02) Chefs d'équipe chargés de l'organisation et de l'exécution des travaux	Au moins d'un Baccalauréat Au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle en sylviculture	Avoir déjà participé au moins un projet de reboisement des zones sèches au cours des trois (03) dernières années
3	Un Responsable Hygiène – Santé – Sécurité – Environnement (HSSE)	Au moins BAC + 3 en HSE ou équivalent Au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle	Avoir déjà participé au moins un projet de reboisement des zones sèches au cours des trois (03) dernières années

Matériel

Le Soumissionnaire doit établir qu'il a le matériel clé minimum suivant :

No.	Etape	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Préparation du site à reboiser	Pioches	10
		Barres à mine	5
		Pelles bêches	15
		Paires de gants	20
		Décamètre ou ruban métrique	5
		Ficelle/cordeau,	5
		Machettes	10
2	Transport des plants	Caisses	10
		Brouettes	10
		Un véhicule Pick-up	01
3	Mise en terre des plants	Pelles	-
		Brouettes	-
		Ciseaux	10
4	Entretien des plants	Machettes	05
		Houes (daba)	10
		Sécateurs	10
		Bâches à eau	5
		Arrosoirs	15

9. Renseignements Complémentaires

Services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres situé au deuxième étage (porte 210) de l'immeuble R+3, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Tél : 237 222 22 92 34

ou

Ministère des Travaux Publics, Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé – Cameroun Tél : 666 003 934 ; Email : csepr_badbm@yahoo.fr.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BANGANTÉ

POUR LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE POUNKAP LA ROUTE BANENGA I- BANEKOUANE I, AVEC AMÉNAGEMENT DES ACCÈS SUR 1.00 KM (LOT 1) ; ET RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR KWÉLÉ BATCHINGOU – TOUCHEUSSIA BALAMBO INTER RO602 (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉ EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bangangté Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour la Construction du pont sur la rivière Pounkap sur la route Banenga I - Banekouane I, avec Aménagement des accès sur 1.00 km ; et la Réhabilitation de la route carrefour kwélé Batchingou - toucheussia-Balambo INTER RO602 dans la commune de Bangangté.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes pour chacun des lots:

- L'installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement;
- L'assainissement et drainage ;
- Les travaux sur l'ouvrage d'art
- Les travaux de signalisation et équipement de sécurité
- Les divers

3. Cout Prévisionnel

104610000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

- Lot 1 : Construction du pont sur la rivière Pounkap sur la route Banenga I - Banekouane I, avec Aménagement des accès sur 1.00 km
- Lot2 : Réhabilitation de la route carrefour kwélé Batchingou - toucheussia-Balambo INTER RO602

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics de droits Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le FONDS ROUTIER MINTP, Exercice 2020. Le montant prévisionnel des travaux est de ;

- Lot 1 : 33 318 969 FCFA.

- Lot 2: 71 296 886 FCFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté, Téléphone 679 10 98 18 ; 695 07 86 24) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés de la Mairie de Bangangté au plus tard le 1^{er} septembre 2020 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10 /AONO/PR/MINMAP/MINTP/SG /DRO/DD-NDE/ C-BGTE/ CIPM-BGTE/2020 du 05 Août 2020 Pour la Construction du pont sur la rivière Pounkap la route Banenga I- Banekouane I, avec Aménagement des Accès sur 1.00 km (lot 1) ; et réhabilitation de la route carrefour kwélé Batchingou – toucheussia Balambo INTER RO602 (lot 2) Dans la Commune de Bangangté

EN PROCEDURE D'URGENCE

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à Cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

666 300 FCFA. Pour le lot 1 et 1 425 900 FCFA pour le lot2

Produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1^{er} Septembre 2020 à partir de 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de Bangangté.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres
- b) Non régularisation d'une pièce administrative non-conforme dans 48 heures;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - Cl) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- e) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- f) N'avoir pas satisfait à au moins 36 critères essentiels/51.
- g) Présence des défauts d'exécution ou chantier abandonné ou hors délais incombant au Soumissionnaire d'un marché au cours des cinq (5) dernières années depuis le 1er janvier de l'année 2015
- h) Présence d'antécédent de différends systématiquement conclus à rencontre du Soumissionnaire depuis le 1er janvier de l'année 2017

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Présentation..... 02 critères
- B Références..... 06 critères
- C - Personnel d'encadrement..... 11critères
- D – Matériel..... 19 critères
- E – Méthodologie..... 09 critères
- F- offres financières..... 04 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) Tél : 679 10 98 18 ; 695 07 86 24.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BANGANGTE le 5 Aout 2020

Le MAIRE

KOUAMOUO JONAS

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BAPA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2020, le Préfet du Département des Hauts

Plateaux. Autorité Contractante lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Hauts Plateaux. Maître d'ouvrage un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BAPA. ARRONDISSEMENT DE BANGOU. DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST**

(EN PROCEDURE D'URGENCE) :

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-Terrassement-Fondations- Maçonnerie-élévation- Charpente-couverture-

Menuiserie métallique- Menuiserie bois- Electricité- Peinture- VRD :

3. Coût Prévisionnel

LOT	DESIGNATION	Coût prévisionnel
LOT unique	Projet de prise en charge des travaux de construction et d'équipement d'un bloc de trois (03) salles de classe au Lycée de Bapa	31 088 969

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Secrétaire de la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM/MP) des Hauts Plateaux sis à la Préfecture de Baham dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau du Secrétaire de la CDPM/HP sis à la Préfecture de Baham dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 51 0000 F (cinquante un mille francs) payable à la Recette des Finances de Baham.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Economiques et Financières sis à la préfecture de Baham au plus tard le **11 Août 2020 à 11 heures** précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003 BIS/ AONO/ F/ F33/CDPM-TBEC/2020 DU 14 Juillet 2020 POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'QUIPEVIENT D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BAPA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre(04) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous.

LOT	DESIGNATION	Cautionnement provisoire	Frais d'achat du DAO

Lot unique	Prise en charge des travaux de constructions et d'équipement d'un bloc de trois (03) salles de classe au Lycée de Bapa	621 800F CFA	51 000F CFA
------------	---	--------------	-------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier "Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **11 Août 2020 à 12** heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux dans la salle de réunion de la Préfecture de Baham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant- une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. I. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative et non remis après 48 heures
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 %de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que de son sous-détail.
- Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des deux dernières années.

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- -Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnel d'encadrement ;
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- -Offre financière.

15. Attribution

Le soumissionnaire remplissant toutes les capacités Administratives et techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO et qui présentera ensuite l'offre évaluée la moins disante, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières sis à la préfecture de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 14 Juillet 2020

Le PRÉFET

YAMPEN Ousmanou

PRÉFECTURE DU NOUN

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A VILLAGE MALIEN
(QUARTIER NKOUCOUTKA MANGUIER), COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN,
REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
BIP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Village Malien (quartier Nkouchoutka manguier. Commune de Malantouen, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Village Malien (quartier Nkouchoutka manguier. Commune de Malantouen.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2020 (CP).

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot comme ci-dessous.

N° LOT	Commune	MAITRE D'OUVRAGE	N°	Désignation du projet et localité de réalisation	FINANCEMENT	MONTANT	MONTANT CAUTION	Délai
LOT 01	MALANTOUEN	DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NOUN	01	Village Malien (Quartier Nkouchoutka manguier) : Construction d'un forage équipé de PMH	BIP 2020	8 500 000	170 000	Trois (03) mois
		Total				8 500 000		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Foumban des publications de la présente demande d'appel d'offre.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Foumban sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette des finances de Foumban d'une somme non remboursable de dix-sept (17 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de Fouban au plus tard le **13 AOUT à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°003(BIS°/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A VILLAGE MALIEN (QUARTIER NKOUCOUTKA MANGUIER), COMMUNE DE
MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

Financement : BIP2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) FCFA adressé au Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres., et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 Jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13 AOUT 2020 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun sis à la Préfecture du département du Noun à Fouban.

14. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- > Ne pas produire une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier dû à son propre fait
- > Etre sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics) ;
- > N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- > Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- > Dossier Administratif incomplet ;
- > Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- > Certification des documents préalablement certifiés ;
- > Absence de la caution de soumission.
- > Avoir un marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- > La présentation de l'offre (02 critères);
- > L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- > Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- > Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- > La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- > L'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun ou à la Préfecture de Foumban.

FOUMBAN le 22 Juillet 2020

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

COMMUNE DE MBOUDA

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS
L'ARRONDISSEMENT MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS {EN PROCEDURE D'URGENCE}**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
MINISTÈRE DE L'ELEVAGE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction d'un parc vaccinogène à Mbouda, (Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda opérations sus-indiquées

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

Les travaux préparatoires, de terrassement, les travaux de fondation; maçonnerie l'enduit ; tuyauterie et menuiserie métallique, la charpente ; la couverture ; plafond. Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 8 000 000 (huit millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice Budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés de la Mairie de Mbouda dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de 10000 (dix mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le 27 AOUT 2020 à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 BIS/AONO/C-MDA/CIPM/20 DU 30/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 160000 (cent soixante mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres,

Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le 27 AOUT 2020 à 12 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle des Actes de la Commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le

Non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- Absence d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48hrs ;
- Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise ;
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de «oui » de l'ensemble des critères de qualification.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent ;

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE;

G- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE;

D- MATERIELS

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX,

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) ou à la Délégation Départementale du MINEPIA des Bamboutos à Mbouda.

MBOUDA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

WANDJI François

ELECTIONS CAMEROON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DES DÉMEMBREMENTS TERRITORIAUX DES RÉGIONS DE L'EST, DU LITTORAL ET DU SUD D'ELECTIONS CAMEROON EN TROIS (03) LOTS FINANCEMENT : BIP ELECAM 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222 301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Elections ; Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte des Démembrements Territoriaux des régions de l'Est, du Littoral et du Sud d'Elections Cameroon.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent à l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte des Démembrements Territoriaux des régions de l'Est, du Littoral et du Sud d'Elections Cameroon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA, reparti comme suite.

Lot 1 : Délégation Régionale de l'Est : - enveloppe prévisionnelle : 17 400 000 F CFA

Lot 2 : Délégation Régionale du Littoral : - enveloppe prévisionnelle : 25 850 000 F CFA

Lot 3 : Délégation Régionale du Sud : - enveloppe prévisionnelle : 21 750 000 F CFA

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offre sont en trois (03) lots. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un seul lot.

Lot 1 : Délégation Régionale de l'Est : - enveloppe prévisionnelle : 17 400 000 F CFA

- 35 tables de bureau en bois massif ;

- 65 Chaises visiteurs ;

- 35 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir.

Lot 2 : Délégation Régionale du Littoral : - enveloppe prévisionnelle : 25 850 000 F CFA

- 55 tables de bureau en bois massif

- 80 chaises visiteurs ;

- 55 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir

Lot 3 : Délégation Régionale du Sud : - enveloppe prévisionnelle : 21 750 000 F CFA

- 45 tables de bureau en bois massif ;

- 75 chaises visiteurs ;

- 45 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National concerne les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public d'Elections Cameroon pour l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 301

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte N° 107, téléphone 691 96 43 37, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte N° 107 téléphones 691 96 43 37, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA (cent mille francs), payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale de Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Elections, porte N°107, téléphone 691 96 43 37, au plus tard le 07 octobre 2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 du 27 août 2020 L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DES DEMEMBREMENTS TERRITORIAUX DES REGIONS DE L'EST, DU LITTORAL ET DU SUD D'ELECTIONS CAMEROON.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur Général des Elections pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de (450.000) quatre cent cinquante mille FCFA par lot et valable trente (30) jours après la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps le 07 octobre 2020 à 15 heures dans la salle de conférences de la Direction Générale des Elections par la commission interne de passation des marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou pièce falsifiée ;
N'avoir pas obtenu 80% des critères essentiels ;
Non-respect d'un critère des spécifications techniques
Absence des prospectus en couleur des différents mobiliers à fournir ;

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation des offres ;

Le service après-vente ;

Planning et délai de livraison.

Organisation de la structure et méthodologie ;

La conformité des caractéristiques du mobilier de bureau proposé aux spécifications du DAO

La capacité financière

Personnel d'appui (un technicien en logistique et un technicien en menuiserie : niveau bac ou bac+2)

Références antérieures de l'entreprise ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'Offre est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale, (SIGAMP) porte 107, téléphone 685 13 06 99.

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anticorruption (CONAC), numéro vert 1517/651649194/658262682.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ESSOUSSE ERIK

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0012/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 07/09/2020 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES
OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. N°
PONT RIVIÈRE ITINÉRAIRE PK LARGEUR OUVRAGE PROJETÉ LONGUEUR P5 LEP TO'O CARREFOUR
PAROISSE - LOG NANGA 3+000 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00 P6 NKANLA II CARREFOUR PAROISSE -
NKANLA II 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00**

**FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le maire de la Commune de Pouma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°0012/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 du 07/09/2020 pour les **POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL;**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassements-chaussée ;
- Ouvrage d'art ;
- Assainissement et drainage ;
- Signalisation et équipement de sécurité.
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **82.401.750 FCFA (Quatre-vingt-deux millions quatre cent un mille sept cent cinquante) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont un lot unique.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le **FONDS ROUTIER** exercice 2019. Sur la ligne d'Imputation budgétaire N° Chapitre. 10. Article100.Paragraphe150

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de POUMA, dès publication de l'avis d'appel d'offre dans le journal des marchés;

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à partir du 07/09/2020 de 07h30 à 15h30 min à la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **80 000 FCFA (Quatre-vingt mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de POUMA, au plus tard le **05/10/2020 à 11heures**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05.10/2020 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Pouma, dans sa salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°00 12 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 07/09/2020

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit les travaux des constructions des ouvrages d'art « programme 2019 » entretien des routes communales lot unique dans l'arrondissement de POUMA, DEPARTEMENT de la SANAGA MARITIME, REGION du LITTORAL= **1 648 035 Francs CFA** ; Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

CONDITIONS DE REJET DES OFFRES : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L'absence de la caution de soumission. Absence ou non-conformité d'une piece administrative 48h apres l'ouverture des plis Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 75% des sous critères des critères essentiels ; Absence d'un des trois volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles ci.

14. Renseignements Complémentaires

COMPLEMENTAIRES Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de POUMA ou TEL : 677179588 ou 699200280, dès publication du présent avis d'appel d'offre.

15. CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

POUMA le 7 Septembre 2020

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE FUNDONG

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 05/MINDDEVEL/ONIT/FC/FCTB/PIB/20 OF 09/08 /2020 FOR THE CONSTRUCTION OF MESHANG BRIDGE ON-THE-AKEH OKU ROAD LOT (ONE) 01 AND THE CONSTRUCTION OF THE TINAKITI BRIDGE ON THE AKEH-OKU ROAD LOT TWO (02) IN FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION OF NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

FOLLOWING TENER No 0003976/L/MINTP/SG/DGET/DPPN/CP/CEAI, OF 27/07/2020 FROM THE MINISTER OF PUBLIC WORKS, the Mayor of FUNDONG Council hereby launches an Open Notional Invitation to Tender BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF MESHANG BRIDGE ON THE AKEH OKU ROAD AND THE CONSTRUCTION OF THE TINAKITI BRIDGE ON THE AKEH-OKU ROAD IN TWO (02) DISTINGUE LOTS IN FUNDONG MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION OF NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, foundation works, and Masonry elevation, reinforced concrete works, backfilling and finishing works.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is as follows

lot	NAME OF THEBRIDGE.	AMOUNT in figures	AMOUNTS in words
Lot 1	Meshang bridge (span=8m)	44,258,032 FCFA	Forty four million, two hundred and fifty eight thousand, and thirty two francs CFA
Lot 2	Tinakitl bridge (span=7.5m)	43,936.057FCFA	Forty three million, nine hundred and thirty six thousand, and fifty seven francs CFA

4. Allotissement

A bidder can go in for both lots and can be awarded both lots if he presents two set of personnel and two set of equipment.

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

MINPW UNDER THE 2020 COUNCIL ROADS MAINTENANCE PROGRAMME
FINANCED BY ROAD FUNDS - 2020; FOLLOWING LETTER
NP.0003976/L/MINTP/SG/DGET/DPPN/CP/CEA1. OF 27/07/2020

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council, Telephone N° (237) 677755510 as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone N° (237) 677755510 as soon as this notice is published against payment of the following sum, payable at the FUNDONG Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

lot	NAME OF THE BRIDGE.	PURCHASE AMOUNT in figures	PURCHASE AMOUNTS in words
Lot 1	Meshang bridge (span=8m)	100 000 FCFA	One hundred thousand francs CFA
Lot 2	Tinakiti bridge (span=7.5m)		

9. Remises des offres

Each offer for each Lot drafted in English or French in 07 (six) copies including 01 (one) original and 06 (SIX) copies should reach the conference hall of the Fundong council not later than **18/09/2020 at 10 am local time** and should carry the inscription:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE
N° 05/MINDDEVEL/ONIT/FC/FCTB/PIB/20 OF /09/08 /2020
FOR THE CONSTRUCTION OF MESHANG BRIDGE ON-THE-AKEH OKU ROAD LOT (ONE) 01 AND THE
CONSTRUCTION OF THE TINAKITI BRIDGE ON THE AKEH-OKU ROAD LOT TWO (02) IN FUNDONG
MUNICIPALITY OF BOYO DIVISION OF NORTH WEST REGION.**

II

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is FOUR (04) calendar months respectively for the both lots

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond Issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, the following amounts. , valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public Contract Code (Decree No."2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

lot	NAME OF THEBRIDGE.	AMOUNT in figures	AMOUNTS in words
Lot 1	Meshang bridge (span=8m)	44,258,032 FCFA	Forty four million, two hundred and fifty eight thousand, and thirty two francs CFA
Lot 2	Tinakitl bridge (span=7.5m)	43,936.057FCFA	Forty three million, nine hundred and thirty six thousand, and fifty seven francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced In accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not In compliance with the prescriptions of the tender tender-shall-be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened In a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/09/2020 at 11 Noon local time**, at the Conference hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of the bid bond
2. Deadline for delivery higher than prescribed
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Non respect of 75% of essential criteria;

During the opening session of the bids If a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty-eight (48) hours to produce or replace the said document else It will be eliminated during the evaluation of the bids.

No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity of at least 25%;
3. References of the company in similar achievements; .
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses Initialed in all the pages signed, stamped and dated on the last page
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are, spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.
The contract shall be awarded to the bidder whose bids meets the required technical and financial criteria and is deemed to be the lowest

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the FUNDONG Council Telephone No (237)-677755510—

BAMENDA le 28 Aout 2020

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis

ELECTIONS CAMEROON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE CINQUANTE-TROIS (53) GROUPES ELECTROGENES POUR LE COMPTE D'ELECTIONS CAMEROON FINANCEMENT: BIP ELECAM 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222 301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Elections ; Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de cinquante-trois (53) GROUPES ELECTROGENES pour le compte d'Elections Cameroon.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent à la fourniture de cinquante-trois (53) GROUPES ELECTROGENES pour le compte d'Elections Cameroon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offre sont en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National concerne les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public d'Elections Cameroon pour l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 301

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte N° 107, téléphone 691 96 43 37, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte N° 107 téléphones 691 96 43 37, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA (cent mille francs), payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale de Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjou, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Elections, porte N°107, téléphone 691 96 43 37, au plus tard le 09 octobre 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 du 27 août 2020 pour la fourniture de cinquante-trois (53) GROUPES ELECTROGENES pour le compte d'Elections Cameroon.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Elections, porte N°107, téléphone 691 96 43 37, au plus tard le 09 octobre 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 du 27 août 2020 pour la fourniture de cinquante-trois (53) GROUPES ELECTROGENES pour le compte d'Elections Cameroon.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur Général des Elections pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de (1.000.000) un million) FCFA et valable trente (30) jours après la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps le 09 octobre 2020 à 14 heures dans la salle de conférences de la Direction Générale des Elections par la commission interne de passation des marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausses déclarations ou pièce falsifiée ;
4. N'avoir pas obtenu 80% des critères essentiels ;
5. Non-respect d'un critère des spécifications techniques
6. Absence des prospectus techniques en couleur du matériel (Groupe électrogène) ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation des offres ;
2. Références antérieures de l'entreprise ;
3. Le service après-vente (garantie des équipements) ;
4. Planning et délai de livraison.
5. Organisation de la structure ;
6. Conformité du matériel aux spécifications du RPAO et CCTP
7. Disponibilité d'au moins un technicien supérieur en maintenance électrotechnique.
8. Personnel d'appui (technicien supérieur en maintenance électromécanique bac+2)

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'Offre est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale, (SIGAMP) porte 107, téléphone 685 13 06 99.

YAOUNDE le 31 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOUSSE ERIK

ELECTIONS CAMEROON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 DU 27 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES (35 ORDINATEURS COMPLETS) POUR LE COMPTE D'ELECTIONS CAMEROON.FINANCEMENT: BIP ELECAM 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222 301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Elections ; Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour **l'acquisition des matériels informatiques (35 ordinateurs complets) pour le compte d'Elections Cameroon.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent à **l'acquisition des matériels informatiques (35 ordinateurs complets) pour le compte d'Elections Cameroon.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offre sont en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National concerne les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public d'Elections Cameroon pour l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 301

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte N° 107, téléphone 691 96 43 37, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte N° 107 téléphones 691 96 43 37, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** (*cent mille francs*), payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale de Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjou, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Elections, porte N°107, téléphone 691 96 43 37, au plus tard **le 05 octobre 2020 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP-2020 du 28 août 2020
l'acquisition des matériels informatiques (35 ordinateurs complets) pour le compte d'Elections Cameroon.*

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur Général des Elections pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **(1.800.000) un million huit cent mille) FCFA** et valable trente (30) jours après la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps le **05 octobre 2020** à 14 heures dans la salle de conférences de la Direction Générale des Elections par la commission interne de passation des marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausses déclarations ou pièce falsifiée ;
4. N'avoir pas obtenu 80% des critères essentiels ;
5. Non-respect d'un critère des spécifications techniques
6. Absence des prospectus techniques en couleur du matériel (unités centrales, imprimantes et onduleurs) ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation des offres ;
2. Références antérieures de l'entreprise ;
3. Le service après-vente (garantie des équipements) ;
4. Planning et délai de livraison.
5. Organisation de la structure ;
6. Conformité du matériel aux spécifications du RPAO et CCTP
7. Indisponibilité d'au moins un technicien supérieur en maintenance informatique.
8. Personnel d'appui (technicien supérieur en maintenance informatique bac+2)

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'Offre est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) *jours* à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale, (SIGAMP) porte 107, téléphone 685 13 06 99.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOUSSE ERIK

ELECTIONS CAMEROON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
0001/AONR/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP/ 2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES
ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES DELEGATIONS REGIONALES ET
AGENCES DEPARTEMENTALES DES CHEFS-LIEUX DES REGIONS DE L'EST, DU NORD ET DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222 301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Faisant suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°0001/AMI/DGE/SIGAMP 2020 du 03 août 2020, Le Directeur Général des Elections (MO) adresse, pour le compte d'ELECAM, un dossier d'appel d'offres national restreint en procédure d'urgence N° 001/AONR/RC/EC/DGE /CIPM/SIGAMP/ 2020 DU 18 AOUT 2020 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction des bâtiments des délégations régionales et agences départementales des chefs-lieux des régions de L'EST, du NORD et du SUD.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur l'exécution des Etudes architecturales et Techniques, ainsi que de l'avant métré y compris toutes suggestions.

La description détaillée des prestations et de leurs spécifications techniques figurent dans les termes de référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de (130 000 000 F) cent trente millions de francs CFA pour les trois (03) sites :

- Site 1 : Etudes Architecturales et Techniques de la Délégation Régionale et de l'Agence Départementale du Chef-lieu de la région de l'Est à Bertoua ;
- Site 2 : Etudes Architecturales et Techniques de la Délégation Régionale et de l'Agence Départementale du Chef-lieu de la région du Nord à Garoua;
- Site 3 : Etudes Architecturales et Techniques de la Délégation Régionale et de l'Agence Départementale du Chef-lieu de la région du Sud à Ebolowa.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot unique sur trois (03) sites.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est destinée aux soumissionnaires ci-après désignés:

N°	Entreprises	Adresses ou représentant	Bp, et Tél
1	Groupeement d'Architectes Africains	Jean-Jacques KOTTO	B.P 11 412 Yaoundé Tél 677 70 82 01, 677 52 05 75
2	Groupeement Art Light and Technic	MACHIA MOHAMADOU	B.P 316 Yaoundé, Tél 674 62 71 62
3	Bio-Ethic Architect	Cyrille MOUKOKO NDOUMBE	B.P. 1 659 Yaoundé, Tél 222 23 07 95

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le BIP D'ELECAM exercice 2020, imputation 222 301.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à La Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte N° 107, BP 13 605 Yaoundé, téléphone : 685 13 06 19, 695 20 99 20, 694 24 97 35 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte 107, téléphone 685 13 06 99, 695 20 99 20, 694 24 97 35, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille francs CFA (200 000) FCFA payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale de Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir sous plis fermé à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte 107, Tél : 685 13 06 99, 695 20 99 20, 694 24 97 35, au plus tard le 23 septembre 2020 à 14 heures, heure locale déposée contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
 0001/AONR/RC/EC/DGE/CIPM/SIGAMP/ 2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET
 TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES DELEGATIONS REGIONALES ET
 AGENCES DEPARTEMENTALES DES CHEFS-LIEUX DES REGIONS DE L'EST, DU NORD ET DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres Restreint est de 90 jours Calendaires (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de Deux millions six cent mille francs CFA (2 600 000) FCFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire et remplacer la pièce en question.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le **23 septembre 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès d'Elections Cameroon dans la salle de Conférence du 4^{ème} Etage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera une heure après celle limite de réception des offres fixée à 14 heures dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 des points.

Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille de présence.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO, à la qualification des candidats et à l'attestation de non abandon des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années.

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administratives conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres;

Absence de la caution de soumission ;

Dossier non conforme aux prescriptions du présent DAO ;

Fausse déclarations ou pièce falsifiée;

Registre de commerce dont l'objet ne fait aucune allusion aux études ;

Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70 points ;

Délai d'exécution des travaux supérieur à celui inscrit dans le Dossier d'Appel d'offres.

14.2 Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

Présentation 5 points

Personnel 40 points

Méthodologie 30 points

Références 15 points

Matériels 10 points

TOTAL 100 points

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres sera la mieux disante en terme de qualité / prix.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offre et de rejeter toutes les offres à tout moment, avant attribution du marché, sans encourir de responsabilité à l'égard des soumissionnaires, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas, les soumissionnaires seront invités à retirer leurs offres dans un délai d'un (01) mois.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte 107.

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anticorruption (CONAC), numéro vert 1517/651649194/658262682.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOUSSE ERIK

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000286/AONO/ART/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023 À MI-PARCOURS) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 410

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription triennale des polices d'assurances en deux (02) lots indépendants au titre des exercices 2020 à mi-parcours, 2021, 2022 et 2023 à mi-parcours.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots indépendants :

- **Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements transportables de contrôle du spectre des fréquences ;**
- **Lot 2 : Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences.**

La consistance de ces prestations de chaque lot du présent DAO est détaillée dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de trente-six (36) mois, le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **300 000 000** (Trois cent millions) FCFA TTC, soit :

- **Lot 1 : 200 000 000 F CFA TTC**
- **Lot 2 : 100 000 000 F CFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots indépendants comme suit :

- **Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements transportables de contrôle du spectre des fréquences ;**

- **Lot 2 : Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux sociétés d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART des exercices 2020 et suivants, imputation budgétaire 670 410 « Assurances véhicules et équipement technique »

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage, porte 120 de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage, porte 120 de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 F CFA (cent cinquante mille francs CFA)**, au titre des frais de dossier, au **compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988** de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les Agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage, porte 120 de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le **02 Octobre 2020 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000286/AONO/ART/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 à mi-parcours, 2021, 2022 et 2023 à mi-parcours) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, EN PROCEDURE D'URGENCE
LOT N° _____ (ART)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : du 30 septembre 2020 à zéro heure au 29 septembre 2021 à minuit ;
- 1^{ère} Tranche conditionnelle : du 30 septembre 2021 à zéro heure au 29 septembre 2022 à minuit.
- 2^e Tranche conditionnelle : du 30 septembre 2022 à zéro heure au 29 septembre 2023 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont réparties ainsi qu'il suit:

N°	Désignation	Montant
1.	Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements portables de contrôle du spectre des fréquences	4 000 000 F CFA
1.	Lot 2: Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences	2 000 000 F CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une Compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 Octobre 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ART **au premier (1^{er}) étage, porte 120 de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires (Pour tous les lots)

1. Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heures;
4. Document falsifié ou fausse déclaration ;
5. Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;
6. Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;
7. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
8. Critères essentiels inférieurs à 70 % de oui ;

9. Dossier technique ou financier incomplet.

Critères essentiels (Pour tous les lots)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le **système binaire (oui/non)** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références du soumissionnaire dans le domaine des assurances ;
3. Description détaillée des garanties offertes ;
4. Modalités de règlement des sinistres ;
5. Capacités technique et financière ;
6. Représentativité territoriale au Cameroun.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur retenu sera choisi selon la méthode du moins disant conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Nombre maximum de lots

Les entreprises peuvent soumissionner pour les deux (02) lots. Une entreprise peut être attributaire des deux (02) lots.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sis à l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P : 6132 Yaoundé, Tél : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

Dénonciation

Pour toute information, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au numéro **15 17 de la CONAC** ou aux numéros **673 20 57 25 / 699 37 07 48** du MINMAP.

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE MENGANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2020DU 09/09/2020,
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE D'EMVONG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
ARRONDISSEMENT DE MENGANG (PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, **le MAIRE de la Commune de MENGANG**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un(01)bloc de deux (02)salles de classe à **l'Ecole Publique d'EMVONG**.

Nature de la prestation	Arrondissement	Localité	Montant prévisionnel TTC FCFA
BLOC DE DE DEUX SALLES DE CLASSE	MENGANG	EMVONG	16.500.000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD ;
Etc.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de bâtiment et travaux publics de droit Camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), **Exercice 2020**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MENGANG.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MENGANG dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de MENGANG**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de MENGANG, au plus tard **le 05/ 10/ 2020 à 12 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2020DU 09/ 09/ 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A LECOLE PUBLIQUE D'EMVONG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **TROIS CENT TRENTÉ MILLE (330.000) Francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 05/ 10/ 2020 à 13heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme *sous réserve des dispositions du décret N°18/366/ du 20 juin 2018*
Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM-CMG se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*);
Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**);
Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié;
Non-respect des modèles joints en annexe ;
Non satisfaction d'au moins **70% des critères de qualification.**

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1-Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA
- 2-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à 10.000.000FCFA ;
- 3-Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur accompagné des photos (Modèle joint) ;
- 4-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 5-Planning des travaux expliqué ;
- 6-Références de l'Entreprise sur des travaux similaires ;
- 7-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux ;
- 8-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur ;
- 9-L'expérience du personnel d'encadrement ;

12. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MENGANG.

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT N°010/AONO/R-CE/DNK/CIPM-C MDO/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES/FEICOM, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PCCM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offre a pour objet l'exécution des travaux d'une Cité Municipale dans la Ville de MESSONDO.

2. Consistance des prestations

Il s'agit dans cet appel d'offres de la construction de 30 logements dont 16 de type T2 et 14 de type T3. Le programme desdits travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires et terrassement ;
- Fondation ;
- Elévation
- Charpente – couverture ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une expérience dans la réalisation, des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le budget du programme de construction des Cités Municipales (PCCM), pour l'exercice 2019 et suivants à hauteur de trois cent soixante-dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quarante-sept (379 499 547) francs CFA dans toutes taxes comprises.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au secrétariat général et/ou au service technique de la Commune de MESSONDO dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service technique de Commune MESSONDO, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200.000) francs CFA payable à la recette municipale de MESSONDO, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'Appel d'Offre. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, E-mail au Secrétariat général de la Commune de MESSONDO.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Mairie de MESSONDO contre récépissé, au plus tard le 02 Octobre 2020 à 13 heures précise, heure du locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/R-CE/DNK/ C-MDO/CIPM/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020, EN PORCEUDRE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES TRAVAUX CITE MUNICIPALES/FEICM, EXERCICE 2020.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Dossier d'Appel d'Offres pour l'Exécution des travaux des rénovations et d'exécution de l'Hôtel de Ville de la Commune de MESSONDO.

La durée maximale d'exécution des travaux est de dix (10) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de MESSONDO.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de sept millions cinq cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix (7 588 990) F CFA.

10. Ouverture des Plis

L'ouvert des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 02 octobre 2020 à 14 heures, précises par la commission interne de la passation des marchés de la COMMUNE DE MESSONDO dans la salle des actes de la mairie de MESSONDO.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- a) Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifié ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence de caution à l'ouverture des plis ;
- e) Non satisfaction d'au moins 5/7 des critères essentiels ;
- f) Non-respect du profil du conducteur des travaux ;
- g) Absence de la capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre d'un montant de 200 millions ;

1- Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenue pour l'évaluation de l'offre technique :

- a) Attestation et rapport de visite de site ;
- b) Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- d) Méthodologie, planning et délai ;
- e) Capacité de financière ;
- f) Programme d'exécution des travaux
- g) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- h) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché du soumissionnaire présentant **DES GARANTIES FINANCIERE NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET LES DELAIS** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (Secrétariat Général) aux numéros **699 66 46 25 / 676 32 32 32**.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 DU 08 / 09 / 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES A KAELE, KOUSSERI ET LOLODORF FINANCEMENT : BUDGET CAMTEL-EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
P1A1-DI-23430

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'ouvrage, dans le but d'assurer l'autonomie énergétique et la disponibilité du réseau téléphonique, lance le présent Appel d'Offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service des champs solaires à Kaele, Kousseri et Lolodorf.

Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le dossier d'appel d'offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en la fourniture, l'installation de trois systèmes solaires photovoltaïques de 30KWc, 22KWc et 15KWc avec stockage batteries et climatisation solaire, respectivement dans les sites CAMTEL de KOUSSERI, LOLODORF et KAELE.

D'une manière spécifique, la prestation consiste en :

- La fourniture et l'installation des modules photovoltaïques, des batteries solaires, des systèmes de climatisation solaires, des contrôleurs solaires et éventuellement des onduleurs bidirectionnels ;
- La fourniture et l'installation des structures portantes au sol pour panneaux solaires en matériaux inoxydables sur des massifs en béton ;
- La réalisation des câblages divers et mise à la terre ;
- La réalisation des travaux de sécurisation physique des installations notamment l'installation d'une clôture de sécurité en matériaux inoxydables ;
- La fourniture et l'installation d'un système de contrôle et de monitoring des ateliers d'énergie installés ;
- La fourniture des pièces de rechange suffisantes pour une exploitation optimale des installations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de : Deux cent quarante millions (240.000.000) F CFA TTC.

4. Allotissement

ALLOTISSEMENT (NA)

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financé par le Budget de CAMTEL exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire : P1A1-DI-23430 « mise à niveau des ETS-solarisation de certains champs solaire »

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent-trente mille (130.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versé dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **07/10/2020 à 13 heures heure locale** et devra porter la mention ci-après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 DU 08/09/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES A KAELE, KOUSSERI ET LOLODORF

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à 90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de : **quatre millions huit cent mille (4.800.000) francs CFA**.

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

visite du site

Une visite guidée de chaque site concerné par les prestations est organisée par les services du Maître d'Ouvrage tous les jours ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, entre 10 heures et 14 heures précises, à la diligence des Services compétents. A l'issue de cette visite, le soumissionnaire devra joindre en plus de la copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur, une étude technique du sol. Il lui sera en retour remis une attestation de visite des sites délivrée par les services compétents.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07/10/2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés mise en place par le Maître d'Ouvrage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leurs choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 602, sise au 6^e étage de l'immeuble Siège Camtel.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet ;
- Dossier financier incomplet ou omission d'un prix quantifié dans l'offre ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre ;
- Un nombre de oui inférieur à **80%** sur la notation des critères essentiels ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques et/ou de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant,
- Absence des Procès-verbaux de visite de site délivré par le Représentant Régional Camtel de la Région concernée.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
 - Capacité financière ou Chiffre d'affaires ;
 - De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la prestation;
 - Référence dans les fournitures similaires ;
 - Service après-vente (main d'œuvre) ;
 - Garanties sur le matériel proposé ;
 - Respect du Délai de livraison.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPAO».

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

L'offre est conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres ; le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 13. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « oui » ;

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue en application des dispositions l'article 50 (1a) du décret fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats (Service des Marchés) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants :222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL (PHASE II) FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA SANAGA MARITIME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 4514152246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2020, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une Adduction d'Eau Potable à KOPONGO dans la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral (phase II).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Mobilisation
- Travaux sur le forage
- Exhaure
- Alimentation électrique
- Canalisations/bornes fontaines
- Stockage
- Enclos grillagé
- Gestion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions deux cents cinquante-sept mille (16 257 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020 pour une prévision budgétaire de seize millions deux cents cinquante-sept mille (16 257 000) FCFA sur la ligne d'imputation budgétaire 54 32 4514152246.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt milles (20 000) Francs FCFA** payable à la Recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020

**Pour l'exécution des travaux de construction d'une adduction d'eau potable a KOPONGO dans la commune de Dibamba, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral (phase II)
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **07 octobre 2020 à 11 heures précises**.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à 2% du coût prévisionnel du marché soit **trois cents vingt-cinq mille cent quarante (325 140) FCFA** valable pendant 90 jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs à la loi ou la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de conférence de la préfecture d'Edéa (Plateau Administratif), **le 07 octobre 2020 à 12 heures**, heure locale, par la Commission départementale de Passation des Marchés de la Sanaga Maritime, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Départemental de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des sous critères ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence d'un sous-pli ou sous paquet ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h après ouverture des plis ;
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois dernières années.

Les critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références de l'entreprise ;
3. Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ;
4. Méthodologie d'exécution et plan de travail ;
5. Capacité financière.

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins 75% des sous critères essentiels sus-listé (voir grille d'évaluation).

Les sous critères 1 et 2 seront validés après satisfaction de 100% des oui de leurs sous sous critères

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la préfecture d'Edéa, dès publication du présent avis.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 9 Septembre 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2020 DU 22/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HODANGO-TAWOI (LONGUEUR 8 KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2020 DU 22/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HODANGO-TAWOI (LONGUEUR 8 KM) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- A : INSTALLATION DE CHANTIER
- B : TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- C : OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT
- D : MAINTIEN DE LA CIRCULATION

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises de BTP

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP, exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de MAYO HOURNA (tel: , dans les Services du Maire).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de MAYO HOURNA, dans les Services du Maire sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de MAYO HOURNA, dans les Services du Maire au plus tard le 12/09/2020 à 14 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2020 DU 22/08/2020 EN PRODEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE I IODANGO-TAWOI (LONGUEUR 8 K.M) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARFEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD** Financement : BIP AAINTP, EXERCICE 2020. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 04 mois calendaire ; les travaux seront effectués par temps favorables à leur exécution. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Si le soumissionnaire sollicite plusieurs lots, il pourra présenter les deux cautions, les plus élevées correspondant aux lots qu'il sollicite. Il ne pourra être tributaire de plus de d'un (01) lot. Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) égal à 2% du montant prévisionnel, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : Montant de la caution en FCFA : 554 000 FCFA Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois [03] mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/09/2020 dès 15 heures précises dans la salle des actes de la commune de Mayo Hourn.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2 ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3 ème étape : Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

15. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

1 Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non -conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif
- Note technique inférieur au seuil minimal requis 38 oui sur 54 possible soit (70%),
- Absence de la déclaration sur honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues. A

3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détails des prix incohérents.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 54 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 19 critères ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;

- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (9 300 000 F CFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiée de l'Exercice précédent de l'Entreprise sur 5 critères;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre le moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui est titulaire d'un contrat en cours ou sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation). Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire dans les conditions suivantes : • S'il est titulaire d'un contrat en cours au sein du MINTP avec des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation ;

- Si son plan de charge est élevé ;
- Si le résultat de la vérification éventuelle de la disponibilité effective du matériel par le Maître d'Ouvrage n'est pas concluant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MAYO HOURNA. Tel...695 432 600.

GAROUA le 22 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 22 /08/2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE
VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE TCHARATCHE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Mayo Hournà (Maitre d'ouvrage) lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un hall de vente de poisson au marché de TCHARATCHE dans la commune de MAYO HOURNA, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires et terrassements ;
- Fondations ;
- Travaux de béton armé en élévation ;
- Maçonnerie d'élévation,
- Enduits, Chapes et divers ;
- Faux plafond ;
- Revêtement scelles
- Charpente, couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie Assainissement ;
- Environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) de F CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un(o1) lot

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales de l'exercice 2020. Autorisation de dépense : IV04717
Imputation Budgétaire : 54 31408 01641529 2226 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo Houma dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mayo Houma, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Mayo Hourna.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Mayo Houma, au plus tard le 12/09 / 2020 à 14 heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 22/08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE TCHARATCHE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois cent Mille (300 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/09/2020 à 15 heures à la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo Hourna. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la Caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;
- Situation financière supérieur ou égale au tiers du coût prévisionnel soit 5 000 000 F CFA, références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo Houna.

GAROUA le 22 Aout 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR AHMADOU

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, VILLE DE BARNDAKE (PHASE I) DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCELE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'adduction d'eau potable dans la ville de Bamdaké. (Phase I)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment l'étude d'implantation, la construction d'un système d'Alimentation en Eau Potable :

- > Travaux préparatoires
- > Construction de deux (02) forages productifs et leurs locaux technique
- > Construction d'un Château de 40m2
- > Pose de deux (02) pompes et Générateurs à énergie solaire pour 02 forages et 01 station de traitement des Eaux
- > Mise en place d'un système de chloration

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le Budget d'investissement public (BIP) MINDEVEL, pour un montant de soixante-quinze millions neuf cent mille (75 900 000) francs CFA.TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le Budget d'investissement public (BIP) MINDEVEL, pour un montant de soixante-quinze millions neuf cent mille (75 900 000) francs CFA.TTC

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres aux services de la Commune de Mayo-Hourna

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la Commune de Mayo-Houma , tél. :699 366 845 OU 695 432 600; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Soixante-dix milles (70 000) FCFA, payable à la recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée aux services de la Commune de Mayo Houna contre récépissé, au plus tard le 16 Septembre 2020 à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, VILLE DE BARNDAKE (PHASE I) DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant 6d'Un million Cinq Cent dix-huit Mille (1 518 000) de Francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant 6d'Un million Cinq Cent dix-huit Mille (1 518 000) de Francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre, 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date DAO N°020 relatif aux travaux de réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable dans la commune de Mayo-Houna, ville de Barndake (phase I) originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 16 Septembre 2020 à 15 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunions de la Commune de Mayo-Houraa, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) pour cent (100).

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission) à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non -conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif
- Note technique inférieur au seuil minimal requis 28 oui sur 40 possible soit (70%),
- Absence de la déclaration sur honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détails des prix incohérents.

Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous • Présentation générale de l'Offre sur 03 critères ;

- références technique et financières des deux dernières années sur 03 critères
- Moyens En Personnel De L'entreprise sur 11 critères
- Moyen matériel sur 10 critères;
- Méthodologie D'intervention sur 08 critères
- consentement des clauses techniques et financières sur 02 critères
- Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire sur 01 critère

Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (25 300 000 FCFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiée de l'Exercice précédent de l'Entreprise sur 02 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo Houmaou Tél : 699 366 845 OU 695 432 600.

GAROUA le 26 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINGENE A HODANTAWGL, COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 31407 01641529 2226 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Mayo Hourn (Maitre d'ouvrage) lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un parc vaccinogène à HODANTAWOI, commune de MAYO HOURNA, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoire-Etudes ;
Lot 200 : Terrassement et implantation ;
Lot 300 : Béton armé ;
Lot 400 : Menuiserie-Métallique ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) de F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en im(oi) lot à savoir :

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales de l'exercice 2020. Autorisation de dépense : IV04718
Imputation Budgétaire : 54 31407 01641529 2226 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo Houma dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 695 432 600 ou 699 366 845

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mayo Hourn, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Mayo Houma.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Mayo Houna, au plus tard le 16/09/2020 à 14 heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02i/AONO/C-MH/SG/ST/CIPM/2020 DU 26/08/ 2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A HODANTAWOI, COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cent soixante mille (160 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce u du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE MAYO HOURNA

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°021/AONO/C-MH/2020

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

PARC VACCINOGENE A HODANTAWOI

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le
en procédure d'urgence un appel d'offres national
vaccinogène à HODANTAWOI, commune de
Nord.

2. Consistance des travaux

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/09/2020 à 15 heures à la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo Houna. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la Caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

- Note technique inférieur au seuil minimal requis 32 sur 45 possible soit (70%),

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit 3 000 000 F CFA,

références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo Houma.
Tel : 695 432 600 ou 699 366 845

GAROUA le 26 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE LAGDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C/LDO/CIPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020
LANCEMENT PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
ADMINISTRATIF AU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) DE LAGDO DANS
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 30 393 03 641514 2220 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc administratif au Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC) de Lagdo dans Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Terrassement
Fondations
Maçonnerie pour superstructure
Couverture et charpente
Menuiseries bois et Métallique
Vitrerie
Plomberie sanitaire
Peinture et Revêtement
Electricité
- VRD
Signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINADER, exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général du Maire de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six(06) copies, devra parvenir au Secrétariat général du Maire de la Commune de Lagdo au plus tard Le 25/09/2020 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C/LDO/CIPM/2020 DU 04/09/2020 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C/LDO/CIPM/2020 DU 04 SEPTEMBRE 2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) DE LAGDO DANS DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.à compter de la signature de la notification de Pordre de service de démarrage des travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances soit six cent mille (600 000) F CFA dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est quatre vingt dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de (six cent mille) 600 000 FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 25/09/2020à 11heures dans la salle des conférences du CEOCA de la Commune de Lagdo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des plis) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70% soit 24 critères essentiels) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier ou d'une prestation durant les trois dernières années.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ;
- Pièce non-conforme au modèle de contenus dans le DAG ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le Bordereau des Prix, U, le Sous Détail des Prix et le Devis Estimatif et Quantitatif.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAO établie sur 31 critères essentiels énumérés comme suit :

- Présentation générale de l'Offre sur 03 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 07 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 09 critères ;
- Références de l'Entreprise et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 22 critères essentiels, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du Maire ou en appelant les numéros suivants : 656 97 63 85 / 696 36 99 78

LAGDO le 4 Septembre 2020

Le MAIRE

KAGA Luc

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/20/A010/SDCC/CIPM DU 02 SEPTEMBRE 2020
POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE VERINS ET ROULEAUX BATTEURS POUR LES
USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le DirecteurGénéral de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de vérins et rouleaux batteurs pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Le DirecteurGénéral de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert de quatre (04) lots de vérins et rouleaux batteurs pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisageas ont évalués à l'issuc des études préalables à 110 000 000 FCFA pour le lot 1, à 80 000 000 FCFA pour le lot 2, à 85 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 30 000 000 FCFA pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit :

- Lot N° 1 : fourniture d'un lot de cylindres 18 pouces pour presse Dor Less Premier ;
- Lot N° 2 : fourniture d'un lot de vérins hydrauliques divers ;
- Lot n° 3: fourniture d'un lot de vérins hydrauliques de la presse 20*41

Lot N° 4 : fourniture d'un lot de rouleaux pour trémie de régulation 22,5"*120"

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le fnancement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “**Compte Spécial CAS ARMP**”. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 06/10/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/20/A010/SDCC/CIPM DU 02 SEPTEMBRE 2020
POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE VERINS ET ROULEAUX BATTEURS POUR LES USINES
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Saroua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestation

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 2 200 000 FCFA pour le lot 1, 1 600 000 FCFA pour le lot 2, 1 700 000 FCFA pour le lot 3 et à 600 000 FCFA pour le lot 4, et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 06/10/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence ou de la non-conformité de la garantie et du service après-vente pour les lots 1 et 3 ;
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'obtention de moins de 80% à leur évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées cidessus;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente pour les lots 1 et 3 ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces électriques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 55 000 000 FCFA pour le lot 1, 40 000 000 FCFA pour le lot 2, 42 500 000 FCFA pour le lot 3 et à 15 000 000 FCFA pour le lot 4, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 110 000 000 FCFA pour le lot 1, 80 000 000 FCFA pour le lot 2, 85 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 30 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 2 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 042/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIÈCES POUR BULDOZER D6R A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de diverses pièces pour bulldozer D6R à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de diverses pièces pour bulldozer D6R à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 60 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 15/04/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 042/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIÈCES POUR BULDOZER D6R A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 15/04/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 042/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIÈCES POUR BULDOZER D6R A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 22/09/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 043/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILLAGES A LA SODEGOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODEGOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de trois (03) lots d'outillages à la SODEGOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de trois (03) lots d'outillages à la SODEGOTON, répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture d'un lot d'outillages et divers ;
- Lot 2 : fourniture d'un lot de jeux de clé et divers ;
- Lot 3 : fourniture d'un lot d'Etaux à mors parallèles pour établi.

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de 15 000 000 FCFA pour le lot 1, à 30 000 000 FCFA pour le lot 2 et à 5 000 000 FCFA pour le lot 3.

4. Allotissement

- Lot 1 : fourniture d'un lot d'outillages et divers ;
- Lot 2 : fourniture d'un lot de jeux de clé et divers ;
- Lot 3 : fourniture d'un lot d'Etaux à mors parallèles pour établi.

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODEGOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODEGOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODEGOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODEGOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FGFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BIGEG ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODEGOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODEGOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODEGOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FGFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BIGEG ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 15/04/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 043/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILLAGES A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de cotation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua dans un délai de 30 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 15/04/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 043/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILLAGES A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 22/09/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 044/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIÈCES POUR BULLDOZER D7G A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de diverses pièces pour bulldozer D7G à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de diverses pièces pour bulldozer D7G à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 72 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 70 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bpnanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 70 000 FCFA non remboursable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bpnanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/09/2020 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N° 044/20/DCO/SDCC/CIPM DU POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR BULLDOZER D7G A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/09/2020 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N° 044/20/DCO/SDCC/CIPM DU POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR BULLDOZER D7G A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 23/09/2020 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) Jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 045/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIÈCES POUR NIVELEUSES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOJON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de diverses pièces pour nlveleuses à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La présente, cotation consiste en la fourniture d'un lot de diverses pièces pour niveleuses a la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 99 500 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/09/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 045/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR NIVELEUSES A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à-Garoua II, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/09/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 045/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERSES PIECES POUR NIVELEUSES A LA SODECOTON

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 23/09/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION N° 010/AC/C-NKO/SG/CIPM /2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020 POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 40 KVA DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG (Autorité Contractante), lance pour le compte du Gouvernement camerounais, un Avis de Consultation, pour l'achat, la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 40 KVA dans la commune de NKOTENG, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de : **Onze millions cinq cents mille (11 500 000) F CFA.**

4. Allotissement

La prestation objet de la présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les fonds propres de la Commune de NKOTENG, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, Tél : **699 94 54 50**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, Tél : **699 94 54 50**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document à savoir :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Offre technique ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, au plus tard **le 30 septembre 2020 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 010/AC/C-NKO/SG/CIPM /2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020 POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE ETL'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 40 KVA DANS A COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de trente jours **(30) Jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **deux cent trente mille (230 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la **pièce 12 de la DC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NKOTENG procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **30 septembre 2020 à 12 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatifs notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics. (Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).*
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière.
6. Non satisfaction d'au moins 81,81% soit (9 oui sur 11) des critères essentiels ;
7. Offre financière incomplète ;
8. Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels :

1. Présentation Générale de l'offre ;
2. Délai de livraison.

Toute offre ayant obtenu une note **égale à 81,81 %** de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

C. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement, doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 81,81% soit (9 oui sur 11) des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Maître d'Ouvrage, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre sera évaluée **moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, Tél : 699 94 54 50. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE NKOTENG

**DEMANDE DE COTATION N°012/DC/C-NKO/SG/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020
POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT (DEUX CAMIONS BENNE D'OCCASION)
DANS A COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG (Autorité Contractante), lance pour le compte du Gouvernement camerounais, un Avis de Consultation, pour l'achat, la fourniture du matériel roulant dans la commune de NKOTENG, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à l'achat de deux camions benne d'occasion pour la dite commune.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de : **Soixante seize millions (76 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

La prestation objet de la présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.a

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les fonds propres de la Commune de NKOTENG, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, Tél : **699 94 54 50**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG**, Tél : **699 94 54 50**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) **francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, au plus tard **le 30 septembre 2020 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°012/DC/C-NKO/SG/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08/09/2020 POUR L'ACHAT, LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT (DEUX CAMIONS BENNE D'OCCASION) DANS A COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Les prestations consistent à l'achat de deux camions benne d'occasion pour la dite commune.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **un million cinq cent vingt mille (1 520 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la **pièce 12 de la DC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NKOTENG procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **30 septembre 2020 à 12 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatifs notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics. (Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).*
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière.
6. Non satisfaction d'au moins 81,81% soit (9 oui sur 11) des critères essentiels ;
7. Offre financière incomplète ;
8. Absence de la caution de soumission.

B : Critères majeures

- Source d'énergie : diesel
- Puissance : 39CV
- Capacité du réservoir : 400 litres minimum

C : Critères essentiels :

1. Présentation Générale de l'offre ;
2. Délai de livraison.

Toute offre ayant obtenu une note **égale à 81,81 %** de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

D : Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement, doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 81,81% soit (9 oui sur 11) des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Maître d'Ouvrage, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre sera évaluée **moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la mairie de NKOTENG, Tél : 699 94 54 50.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A «
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE MINMAP ET L'ARMP EN VUE DE LA
MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA COMPOSANTE 3 PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE
L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA
NO 6140-CMDC N° 008/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2020 LE COORDONNATEUR TECHNIQUE A
MESSIEURS LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS, N° SOUMISSIONNAIRES ADRESSES
TELEPHONES 1 ARANO BP : YAOUNDÉ 699 563 835/679 175 735 2 ETS BEKENG SARL BP : 493
YAOUNDÉ 699 006 028 3 ETS EXPRESS BP : 023 YAOUNDÉ 677 70 44 32 4 ELECTRON SARL BP : 4656
YAOUNDÉ 699 234 978**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA) , N/A
IMPUTATION
6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur : « L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE MINMAP ET L'ARMP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA COMPOSANTE 3 PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »

3. Financement

Crédit IDA N° 6140-CM

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces travaux, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le, 14 septembre 2020** à l'adresse indiquée suivante : « Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD), BP 237 Yaoundé, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com », portant la mention :
« **DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2020 du 30 Juillet 2020, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE MINMAP ET L'ARMP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA COMPOSANTE 3 PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).**
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

5. Delai de Livraison

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à 14 heures précise heure locale.

6. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts **le 14 septembre 2020 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Durée Validité des Offres

Le délai maximum de livraison est fixé à 15 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotation seront rejetées.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNITY LIVESTOCK AND ARABLES COOPERATIVES

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE
N°006/DCO/CLAASD-SCOOPS/CIPM/2020 DU 09/09/2020 POUR L'ACHAT DES CAGES DE MISE-BAS
POUR LE COMPTE DE CLAASD SCOOPS**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La **Community Livestock and Arable Cooperative Society of Cameroun** veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son projet d'augmentation de la production et la commercialisation des porcs dans la localité de Kodengui département du Wouri, région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à l'**acquisition des cages de mise-bas à la Community Livestock and Arable Cooperative Society of Cameroun**. Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de CLAASD - SCOOPS, dans un délai de 60 jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

3. Participation et origine

Le Président du Comité de Gestion invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) Jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la CLAASD SCOOPS, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30/09/2020 à 12 heures précises (heure locale), et contenant la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°006/DCO/ CLAASD SCOOPS /CIPM/2020 DU 31/08/2020 POUR
L'ACHAT DES CAGES DE MISE-BAS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNITY LIVESTOCK AN ARABLE
COOPERATIVE SOCIETY OF CAMEROON. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES
»**

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, le **30/09/2020 à 13 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

5. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) **Registre de Commerce**; (ii) **Attestation de Domiciliation Bancaire**, (iii) **Carte de Contribuable**; (iv) **Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts**; (v) **Plan et attestation de localisation**; (vi) **Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)**, la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires et qu'ils disposent d'un service après-vente. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

6. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège CLAASD SCOOPS – République du Cameroun
PK 12 (NGO-NJOH) Douala
BP : 9072 - Douala
Tél : +237 678 271 810 / 677 956 020/678514552/691 18 26 22
E. Mail : info@claasd-scoops.com

DOUALA le 9 Septembre 2020

Le PRÉSIDENT

ELUME Félix Nnane

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /2019 DU 08-2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à la **Fourniture des Paquets Minima des écoles primaires publiques de** la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture comme suit :

REF-MERCURIALE	DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE	QUANTITE	QUANTITE POUR 47 ECOLES	PRIX UNITAIRE	P TO
SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE						
46-002-160001	Cahier de 144 pages (niveau 3)	80g	2,00	94,00	3 795	356
46-002-160035	Cahier de 144 PAGES (niveau 2)	80g	2,00	94,00	3 910	367
46-002-160075	Cahier de 144 pages (niveau1)	80g	2,00	94,00	2 700	253
46-003-160100	Ardoise	Format A5	10,00	470,00	1 725	810
31-003-160050	Paquet de stylo à bille bleu	Marque BIC Christal	2,00	94,00	5 750	540
31-003-160050	Paquet de stylo à bille rouge	Marque BIC Christal	2,00	94,00	5 750	540
31-003-160449	Paquet crayon ordinaire	B-2B	2,00	94,00	6 900	648
	Gomme	Mapped	2,00	94,00		
46-003-160001	Taille crayon	Mapped	2,00	94,00	2 030	190
46-003-160041	Règle graduée	Couleur jaune, 50 cm de long	10,00	470,00	1 610	756
46-003-160016	Cartons de boites de craie	Robert color, en couleur	1,00	47,00	4 430	208
46-003-160014	Cartons de boites de craie	Robertcolor, couleur blanche	1,00	47,00	1 995	93
31-004-160019	5 de rame de papier	201x297mm 70g	1,00	47,00	20 125	945

REF-MERCURIALE	DESIGNATION		SPECIFICATION TECHNIQUE	QUANTITE	QUANTITE POUR 47 ECOLES	PRIX UNITAIRE	P TO
31-003-160696	Registre	Appel journalier	Importé	6,00	282,00	2 500	705
31-003-160696		transmission	Importé	1,00	47,00	7 015	329
31-003-160043		courrier départ	Importé	1,00	47,00	4 255	199
31-003-160043		courrier arrivée	Importé	1,00	47,00	4 255	199
31-003-160341	Agrafeuse		8/4pieces	1,00	47,00	8 165	383
31-003-160341	Effaçoirs		Avec manche en bois	6,00	282,00	3 500	987
46-002-160201	Cahier de préparation		80g, 400 pages	6,00	282,00	7 849	2 21
31-003-160610	Trombones		Paquet de 1000	1,00	47,00	3 500	164
31-003-160610	Boite de corrector		BIC	2,00	94,00	2 875	270
31-001-160237	Chemise cartonnées		Paquet de 100,180g	1,00	47,00	6 268	294
31-001-160236	Sous chemises		Paquet de 250,80g	1,00	47,00	5 750	270
31-001-160167	Enveloppe format A4		Paquet de 100	1,00	47,00	2 415	113
31-001-160204	Enveloppe format A5		Paquet de 50	1,00	47,00	2 588	121
/	Compendium		1m, pièce	2,00	94,00	/	
46-003-160040	Grande équerre pour tableau		pièce	2,00	94,00	1 624	152
46-003-160137	Grand compas pour tableau		pièce	2,00	94,00	2 300	216
31-003-160477	Boite de colle pour papier		Litre	1,00	47,00	15 180	713
/	Aisinerdo		Boite	3,00	141,00	/	
II-KIT HYGIENE							
26-000-160087	Savon		Morceau de 400g	8,00	376,00	340	127
26-001-160703	eau de javel		Litre	3,00	141,00	2 863	403
26-001-160449	Crésyl		Litre	1,00	47,00	2 875	135
26-001-161140	Papier hygiénique		Rouleau de 48, Sita	1,00	47,00	15 234	715
27-002-160244	Seau plastique		Avec couvercle de 15 litres	3,00	141,00	3 500	493
07-002-160186	Chlore		/	5kg	47,00	7 000	329
27-001-160619	Bouilloire		Scarlett	6 pièces	47,00	26 335	1 23
27-002-161653	Gobelet		En plastique	6,00	282,00	1 315	370

REF-MERCURIALE	DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE	QUANTITE	QUANTITE POUR 47 ECOLES	PRIX UNITAIRE	P TO
41-001-160278	Brouette	tropic orange	/	-	25 300	
41-001-160198	Râteau	Tropic	/	-	1 725	
26-001-160196	Pelle ordinaire	Tropic	/	-	4 025	
42-002-160013	Seau maçon	En plastique	1,00	47,00	2 850	133
/	Arthemeter	50x200 Comprimés	1000 Comprimés	47,00	/	
55-002-160033	Paracétamol	50x200 Comprimés	1000 Comprimés	47,00	3 011	141
49-001-160062	Alcool	50 flacons	50L	47,00	4 631	217
49-001-160117	Bétadine	5x50	50 flacons	47,00	1 152	54
49-001-160117	Compresse	50	250 Cartons	47,00	5 136	241
49-001-160120	Coton	/	50,00	47,00	1 386	65
07-010-160040	Sparadrap	50	50,00	47,00	6 325	297
	MONTANT HT					18 4
	TVA (19,25%)					3 46
	AIR (5,5%)					990
	MONTANT TTC					21 2
	NET A PAYER					17 6

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun spécialisées dans l'équipement en matériel de bureau.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Ministère de l'Education de Base BIP 2020 (Crédits Transférés).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie de Yaoundé III^e (Efoulan) dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de vingt mille (**20 000 FCFA**) **Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six(06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé III^e, **service technique**, au plus tard le **28/09/2020 à 13heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG/CIPM/STADU/2020 DU 08/09/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^E »

FINANCEMENT :Ministère de l'Education de Base BIP 2020.

IMPUTATIONS: 54 15 64 11896114

EXERCICE : 2020.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **vingt (20) jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2020 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle des actes de la Mairie de Yaoundé III^e.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé III^e (Efoulan).

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

OWONA LUC

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG FINANCEMENT : FONDS AFD N° CCM 600801 M, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet Lom Pangar, Electricity Development Corporation (EDC), utilisera une partie des fonds de la convention **AFD N° CCM 600801 M LOM PANGAR** pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet, de procéder à l'acquisition de fournitures et d'équipements désignés ci-après : **«RATIONS PHYSIQUES DES ECO GARDES DU PARC NATIONAL DE DENG DENG»**.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotations est ouverte aux entreprises de droit camerounais menant une activité de commerce général et possédant une vitrine d'exposition.

4. Acquisition du Dossier

À cet effet, les soumissionnaires invités à concourir trouveront ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif des denrées à fournir et pourront retirer le dossier de Demande de Cotations à **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION sise à l'immeuble Hibiscus, face Lycée Fustel de Coulanges, service de courrier 4^{ème} étage, porte 412**, sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA au nom du « Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 » ouvert auprès des douze (12) agences de la Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé – Agence Centrale, Douala – Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua, représentant les frais d'acquisition du dossier.

5. Remises des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard **24 SEPTEMBRE 2020 à 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée à **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION sise à l'immeuble Hibiscus face Lycée Fustel de Coulanges, service de courrier 4^{ème} étage, porte 412, BP 15111 Yaoundé - Cameroun** Tel : +(237) 222 23 19 30 / 222 23 11 03, Fax : +(237) 222 23 11 13, E-mail : info@edc-cameroon.org portant la mention : **« Demande de Cotations N°001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG »**. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente demande de cotations, seront rejetées. Après signature de la lettre de marché avec l'attributaire, les denrées à acquérir dans le cadre de la présente demande de cotations seront livrés à Bertoua conformément au calendrier joint.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

7. Ouverture des Plis

I. Les plis seront ouverts le 24 SEPTEMBRE par la Commission Interne de Passation des Marchés de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION dans la salle des conférences du 5^{ème} étage de **EDC, à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

II. Les offres produites en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signée et paraphée à chaque page, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

YAOUNDE le 1 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à la consultation susmentionnée que cet Appel d'Offres est annulé.
Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.
Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à la consultation susmentionnée que cet Appel d'Offres est annulé.
Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.
Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
01	GROUPEMENT MTN CAMEROON ET MFI CAMEROUN PYT LTD Tél: 679 00 90 00 BP:15574 Yaoundé	la fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA.	trente-six millions quatre cent dix-huit mille neuf cent cinquante (36 418 950) francs CFA	Douze (12) mois

Le Directeur Général de l'entreprise suscitée est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la CCAA, Direction Technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du Marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE MBANKOMO

COMMUNIQUE N°008/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE METOUDOU DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :

Par Décisions **N°008/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020** du **31/08/2020** et Conformément aux dispositions de l'autorisation de gré à gré susmentionnée, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA)	Délai (Mois)	Observation
LOT 1 : TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE ZOASSEL 1&2 DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO	ETS RAMSON SERVICES	49 913 080	03 mois	Adjudicataire
	ETS ACESSE	82 386 348	03 mois	
	ETS ASCAM SARL	82 998 643	03 mois	

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 31 Aout 2020

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

COMMUNIQUE N°009/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 1 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE DZOLON DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :

Par Décisions **N°009/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020** du **31/08/2020** et Conformément aux dispositions de l'autorisation de gré à gré susmentionnée, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA)	Délai (Mois)	Observation
LOT 1 : TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE ZOASSEL 1&2 DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO	ETS RAMSON SERVICES	89 963 166	03 mois	Adjudicataire
	ETS ACESSE	82 386 348	03 mois	
	ETS ASCAM SARL	82 998 643	03 mois	

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 31 Aout 2020

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°03/ASMI/MINEPAT/CAB/PROLAC/SPM/2020 DU 05 JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE
FIRME DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LA PRÉPARATION DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE
MALTAM-BODO-MAKARY-BLANGOUA (100 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI ;
RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : CREDIT IDA, PPA PROLAC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Communiqué :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'une firme de consultants pour la réalisation des études techniques et la préparation du dossier d'appel d'offres des travaux d'aménagement de la route MALTAM-BODO-MAKARY-BLANGOUA (100 KM) dans le département du logone et chari ; région de l'extreme-nord, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
ISD Sarl Tel : 699 69 62 30 BP : 30 MAROUA	93,25	1 ^{er}	Cabinet le mieux qualifié	Le cabinet a une expérience avérée dans la réalisation des études similaires et dans la zone d'intervention, le personnel présenté est qualifié, matériel fourni, Bonne approche méthodologique de travail.
INTEGC SARL Tel : 222 22 02 16/ 699 92 48 95 BP : 11088 Yaoundé info@integc.cm	93	2e	Consultant qualifié	Le cabinet a une expérience avérée dans la réalisation des études similaires et dans la zone d'intervention, le personnel présenté qualifié, le matériel fourni justifié. Bonne approche méthodologique de travail.
Groupeement STUDI INTERNATIONAL/STUDI CAMEROUN Tel : +237 242 71 14 93/ +216 70 021 000 studi@studi.com.tn	87,5	3e	Consultant qualifié	Le groupement de cabinet a une expérience avérée dans la réalisation des études similaires, personnel présenté qualifié, le matériel fourni justifié. Bonne approche méthodologique de travail ; Par contre ils ont une faible expérience dans la région d'intervention et Pas d'attestation de disponibilité pour la mission.
CADEK SARL Tel : (237) 33 43 89 17 BP : 3914 Douala cadeksarl@gmail.com	83.0	4e	Consultant qualifié	Le cabinet a une expérience dans les missions similaires, un personnel qualifié, bonne méthodologie de travail, Par contre, pas d'expérience dans la région d'intervention Pas d'attestation de disponibilité pour la mission, pas d'organigramme.
Groupeement PYRAMIDES/ MATURIS/ TOTAL TECHNICS Tel : (237) 222 23 31 92 B.P. : 11681 Yaoundé info@pyramides-inter.com	74.5	5e	Consultant qualifié	Le groupement de cabinets a une expérience dans les missions similaires, un personnel qualifié ; Par contre ils n'ont pas d'expérience dans la région d'intervention, pas d'attestation de disponibilité pour la mission et absence de certains matériels de travail.

LE COMPETING B.P. : 7914 Yaoundé Tel : 222 21 59 88/ 699 50 11 77 fumagho@yahoo.fr	47.5	6e	Non qualifié	Le cabinet n'a pas fourni d'attestation de disponibilité du personnel pour la mission, le matériel présenté non justifié, absence de méthodologie et d'approche de travail, pas de planning de travail, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis .
ARCHIMAG SARL B.P. : 14559 Tel : 695 29 57 73/ 695 37 95 08	41.5	7e	Non qualifié	Le cabinet a travaillé dans la zone du projet, par contre pas d'expérience dans les études similaires, le diplôme du Chef de mission est non certifié, pas d'Attestation de présentation de l'Original, expérience non avérée pour le Chef de mission, le matériel est déclaratif, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis .
GTAH (offre reçu par mail) B.P. : 4814 Ouagadougou 01, Burkina Tel : (226) 25 38 83 12	38.0	8e	Non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expérience dans la zone d'intervention, CV non signé pour le socio économiste, pas d'attestation de disponibilité du personnel, matériel déclaré non justifié, absence de méthodologie, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis .
Groupeement SICAD/CAMEROON ENGINEERING S.A./SICADCAM B.P. : 5881 N'djamena-Tchad Tel : (+235) 60 21 06 49/ 65 47 56 32		9e	Non qualifié	Le groupement de cabinets n'a pas fourni de diplôme conforme du chef de mission proposé ; les diplômes non certifiés des autres membres de l'équipe ; matériel déclaratif et non certifié; pas d'expérience dans la zone d'intervention, pas d'expérience dans la réalisation des études similaires, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis .
Groupeement NARCO/ CAIDI/ TROPFEN ENGINEERING B.P.: 38351 Dahia Abdulla Al-Salem Tel: (+965) 224 708 52	36.5	10e	Non qualifié	Le groupement de cabinets n'a pas d'intervention dans la zone, les CV sont non signés, absence de diplômes, matériel déclaratif (non justifié), de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis .

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le MINISTRE
ALAMINE OUSMANE MEY

Par ailleurs, les autres cabinets pré qualifiés pourraient être contactés au cas où la procédure s'avérerait être infructueuse avec le cabinet arrivé en tête.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°02/ASMI/MINEPAT/CAB/PROLAC/SPM/2020 DU 05 JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE
FIRME DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LA PRÉPARATION DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ENVIRON 174 KM DE ROUTES EN
TERRE DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI ; RÉGION DE
L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : CREDIT IDA, PPA PROLAC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Communiqué : Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'une firme de consultants pour la réalisation des études techniques et la préparation du dossier d'appel d'offres des travaux d'aménagement d'environ 174 km de routes en terre dans le département du logone et chari ; région de l'extreme-nord, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
Groupeement ISD/BECORS Sarl Tel : 699 69 62 30/677 21 81 10 BP : 30 MAROUA	94,5	1 ^{er}	Cabinet le mieux qualifié	Le groupement de cabinets possède une expérience avérée dans la réalisation des études similaires et dans la zone d'intervention, a présenté un personnel qualifié, matériel fourni, Bonne approche méthodologique de travail.
INTEGC SARL Tel : 222 22 02 16/ 699 92 48 95 BP : 11088 Yaoundé info@integc.cm	93	2 ^e	Consultant qualifié	Le cabinet a une expérience avérée dans la réalisation des études similaires et dans la zone d'intervention, le personnel présenté qualifié, le matériel fourni justifié. Bonne approche méthodologique de travail.
Groupeement STUDI INTERNATIONAL/STUDI CAMEROUN Tel : +237 242 71 14 93/ +216 70 021 000 studi@studi.com.tn	87,5	3 ^e	Consultant qualifié	Le groupement de cabinet a une expérience avérée dans la réalisation des études similaires, personnel présenté qualifié, le matériel fourni justifié. Bonne approche méthodologique de travail ; Par contre ils ont une faible expérience dans la région d'intervention et Pas d'attestation de disponibilité pour la mission.
CADEK SARL Tel : (237) 33 43 89 17 BP : 3914 Douala cadeksarl@gmail.com	83.0	4 ^e	Consultant qualifié	Le cabinet a une expérience dans les missions similaires, un personnel qualifié, bonne méthodologie de travail, Par contre, pas d'expérience dans la région d'intervention Pas d'attestation de disponibilité pour la mission, pas d'organigramme.
Groupeement PYRAMIDES/ MATURIS/ TOTAL TECHNICS Tel : (237) 222 23 31 92 B.P. : 11681 Yaoundé info@pyramides-inter.com	74.5	5 ^e	Consultant qualifié	Le groupement de cabinets a une expérience dans les missions similaires, un personnel qualifié ; Par contre ils n'ont pas d'expérience dans la région d'intervention, pas d'attestation de disponibilité pour la mission et absence de certains matériels de travail.

LE COMPETING B.P. : 7914 Yaoundé Tel : 222 21 59 88/ 699 50 11 77 fumagho@yahoo.fr	47.5	6e	Non qualifié	Le cabinet n'a pas fourni d'attestation de disponibilité du personnel pour la mission, le matériel présenté non justifié, absence de méthodologie et d'approche de travail, pas de planning de travail, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis.
ARCHIMAG SARL B.P. : 14559 Tel : 695 29 57 73/ 695 37 95 08	41.5	7e	Non qualifié	Le cabinet a travaillé dans la zone du projet, par contre pas d'expérience dans les études similaires, le diplôme du Chef de mission est non certifié, pas d'Attestation de présentation de l'Original, expérience non avérée pour le Chef de mission, le matériel est déclaratif, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis.
GTAH (offre reçu par mail) B.P. : 4814 Ouagadougou 01, Burkina Tel : (226) 25 38 83 12	38.0	8e	Non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expérience dans la zone d'intervention, CV non signé pour le socio économiste, pas d'attestation de disponibilité du personnel, matériel déclaré non justifié, absence de méthodologie, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis.
Groupeement SICAD/CAMEROON ENGINEERING S.A./SICADCAM B.P. : 5881 N'djamena-Tchad Tel : (+235) 60 21 06 49/ 65 47 56 32	38.0	9e	Non qualifié	Le groupement de cabinets n'a pas fourni de diplôme conforme du chef de mission proposé ; les diplômes non certifiés des autres membres de l'équipe ; matériel déclaratif et non certifié; pas d'expérience dans la zone d'intervention, pas d'expérience dans la réalisation des études similaires, de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis.
Groupeement NARCO/ CAIDI/ TROPFEN ENGINEERING B.P.: 38351 Dahia Abdulla Al-Salem Tel: (+965) 224 708 52	36.5	10e	Non qualifié	Le groupement de cabinets n'a pas d'intervention dans la zone, les CV sont non signés, absence de diplômes, matériel déclaratif (non justifié), de ces faits, le candidat n'a pas atteint le score minimum requis.

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres cabinets pré qualifiés pourraient être contactés au cas où la procédure s'avérerait être infructueuse avec le cabinet arrivé en tête.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 061/E12/C/MINH DU/20 DU 27 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/ASMI/MINH DU/2020 DU 12 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN DE L'EDITION 2020 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT, DANS LA VILLE DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les entreprises ci-après ont été pré-qualifiées et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus. Il s'agit :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	STE AMIREY SARL	BP : 6061 Douala ; Tel : 676 51 35 53/ 699 39 47 92
2	EASY PRINT SARL	BP : 8300 Yaoundé ; Tél : 699 62 93 78
3	STE SYNKRO SARL	BP : 15 631 Yaoundé; Tél ; 694 08 49 09/67916 48 53

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 062/E12/C/MMHDU/20 DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NO 005/ASMI/MINHDU/2020 DU 12 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DES JOURNEES DE LA PROMOTION IMMOBILIERE ET DU CONCOURS «VILLES PROPRES » ENTRE YAOUNDE, DOUALA ET LIMBE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les entreprises ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus. Il s'agit :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	STEAMIREY SARL	BP : 6061 Douala ; Tél : 676 51 35 53/ 699 39 47 92
2	EASY PRINT SARL	BP : 8300 Yaoundé ; Tél : 699 62 93 78
3	STE SYNKRO SARL	BP : 15 631 Yaoundé; Tél : 694 08 49 09/67916 48 53

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°0007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à la consultation susmentionnée que cet Appel d'Offres est annulé.
Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.
Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 006/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à la consultation susmentionnée que cet Appel d'Offres est annulé.
Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.
Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°007/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
01	GROUPEMENT MTN CAMEROON ET MFI CAMEROUN PYT LTD Tél: 679 00 90 00 BP:15574 Yaoundé	la fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA.	trente-six millions quatre cent dix-huit mille neuf cent cinquante (36 418 950) francs CFA	Douze (12) mois

Le Directeur Général de l'entreprise suscitée est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la CCAA, Direction Technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du Marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°00813/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/NNO DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA) EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'Aviation Civile au Cameroun ;
- Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu [Loi n°2020/008 du 20 juillet 2020 portant ratification de l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances pour l'exercice 2020](#)
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu la Circulaire N° 00008349 /C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020;
- Vu la décision N°00434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu la Résolution N° 001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°00105/AONO/CCAA/CIPM/2020 DU 22 juin 2020 pour la fourniture d'un service d'impression centralisé à la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) en procédure d'urgence

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-dessous désignée, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offre sus référencé, suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
01	GROUPEMENT MTN CAMEROON ET MFI CAMEROUN PYT LTD Tél: 679 00 90 00 BP:15574 Yaoundé	la fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA.	trente-six millions quatre cent dix-huit mille neuf cent cinquante (36 418 950) francs CFA	Douze (12) mois

Article 2 Le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction Technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du Marché y relatif.

Article 3 Les dépenses inhérentes aux prestations susmentionnées seront imputées sur la **tâche : 4040 1003** et la **ligne : 610 021**, du budget de la CCAA, exercice 2020.

Article 4 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6441/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 30/20/DCO/SDCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'EQUIPEMENT DE PESAGE DES PONTS BASCULES DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte unifonrie OH ADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°31/20/DCO/SDCC/CIPM du 16/07/2020 pour la fourniture d'un lot de compteurs d'énergie et divers à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°94/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er: La Société RW KING B.P 4022 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettrecommande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	FOTI SARL	84 867 160	● 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6431/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 37/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°37/20/DCO/SDCC/CIPM du 21/07/2020

pour la fourniture de deux (02) lots d'aciers et jets de bronze pour l'atelier mécanique de la SODECOTON Considérant La Lettre N°99/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er ; La Société GLOBAL MOTORSCHALLENGE SARL B.P 5688 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL	28113 986	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2		29 116 256	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6453/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 35/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUE DE LA FLOTTE SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°35/20/DCO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture d'un lot d'ampoules et divers consommables électriques de la flotte SODECOTON

Considérant La Lettre N°101/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er ; La Société GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL B.P 5688 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	GLOBAL SAFETY	26 916 872	● 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6450/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 33/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12juillet2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°33/20/DCO/SDCC/C1PM du 21/07/20 pour la fourniture d'un lot de compresseurs et accessoires de froid et climatisation à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°97/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les ETS TOUT POUR TRAVAILLEUR B.P 580 Garoua sont retenus comme adjudicataires de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	ETS TOUT POUR TRAVAILLEUR	30 030 728	● 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6457/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE 39/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'N LOT DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N° 4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général
Vu La Résolution N°09/C/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines Conseil d Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;
Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°39/20/DCO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture d'un lot de divers consommables pneumatiques à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°100/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La Société MCL CORPORATION SARL B.P 871 Garoua est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMI	4 770 000	20 pneus dans un délai de 30 jours 20 pneus dans un délai de 60 jours à compter de la notification de Tordre de service de commencer les prestations ;
2	CAMI	26 831 250	125 pneus dans un délai de 30 jours 125 pneus dans un délai de 60 jours à compter de la notification de Tordre de service de commencer les prestations ;
3	CAMI	3 175 031	60 jours à compter de la notification de Tordre de service de commencer les prestations ;
4	CAMI	2 504 250	60 jours à compter de la notification de Tordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6438/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE N° 39/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N° 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général

Vu La Résolution N°09/C/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de 1 exécution des marchés de la SODECOTON •

La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certains Conseil d Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°39/20/DCO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture d'un lot de divers consommables pneumatiques à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°102/20/SDCC/C!PM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er: La Société MCL CORPORATION SARL B.P 871 Garoua est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	MCL CORPORATION SARL	19 676 250	● 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6399/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 27/20/DCO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES POUR LES GROUPES ELECTROGENES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°38/20/DCO/SDCC/CIPM du 07/07/2020 pour la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques a la SODECOTON

Considérant La Lettre N°92/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

DECIDE :

Article 1er: La Société CAMI B.P : 1217 Douala est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	SPEED APPRO	3 888 399	90 jours
2		3 768 422	
3	SOSEA	8 385 28i	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6434/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 36/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°36/20/DCO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture de trois (03) lots de pièces électriques de rechange et consommables à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°98/20/SDCC/CIPM du 14 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er ; Les Sociétés NWACHUKWU BP: 871 Garoua et GLOBAL SAFETY BP: 9617 Douala sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	NWACHUKWU	28 721 363	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2		6 541 459	
3	GLOBAL SAFETY	8 132 850	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6447/20/DG/DAGDAMP/SMP/AA DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE 32/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUMIDITE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/0n du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°32/20/DCO/SDCC/C1PM du 21/07/2020 pour la fourniture d'un lot d'appareils de mesure du taux d'humidité du coton graine et de la fibre à la SODECOTON ;
Considérant La Lettre N° 103/20/SDCC/CIPM du 15 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er: La Société SOSEA, est retenue comme adjudicataire de la Lettre commande relative a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	SOSEA	23 498 323	● 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6384/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 29/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE DEDEUX (02) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINES DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit

Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Demande de Cotation N°29/20/DCO/SDCC/CIPM du 16/07/2020 pour la fourniture de deux (02) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°91/20/SDCC/CIPM du 14 août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : La Société SOSEA est retenue comme adjudicataire de lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	SOSEA	44 837 350	● 60 jours
2	SOSEA	37 226 891	● 60 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MBANKOMO

DECISION N°008/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 1 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE DZOLON DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2019/3536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO** née **NYANBONE Antoinette** au poste de Préfet du Département de la Mefou et Akono

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes et Commune d'Arrondissement ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **RAMSON SERVICES** BP 8079 Yaoundé, Téléphoné (+237) 677 82 99 90 est déclarée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Dzolon dans la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de la procédure de gré à gré susmentionnée, aux conditions ci-après :

- Montant du Marché **89 963 166** (quatre vingt neuf millions neuf cent soixante trois mille cent soixante six francs FCFA TTC;
- Délai d'exécution **Trois(03) Mois**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 31 Aout 2020

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

DECISION N°009/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003067/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE METOUDOU DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2019/3536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO** née **NYANBONE Antoinette** au poste de Préfet du Département de la Mefou et Akono

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes et Commune d'Arrondissement ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **RAMSON SERVICES** BP 8079 Yaoundé, Téléphoné (+237) 677 82 99 90 est déclarée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Dzolon dans la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de la procédure de gré à gré susmentionnée, aux conditions ci-après :

- Montant du Marché **49 913 080** (quarante neuf millions neuf cent treize mille quatre vingt FCFA TTC;
- Délai d'exécution **Trois(03) Mois**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 31 Aout 2020

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°00808/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 06/11/2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu La résolution N°003/2020/CCAA/CA du 16 juillet 2020 portant approbation des projets de performance et du budget 2020 recadré de la CCAA ;
- Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert °00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 06/11/2019 relatif au contrôle et suivi technique des travaux d'embellissement de l'aérogare passagers de Bafoussam-Bamoungom
- Vu La lettre N°003580/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/EMM du 12 Aout 2020 sur la demande d'annulation des Appels d'Offres N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 19/09/18 et N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 06/11/2019.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1er: l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 06/11/2019 relatif au contrôle et suivi technique des travaux d'embellissement de l'aérogare passagers de Bafoussam-Bamoungom est à compter de la signature de la présente décision, annulé.

Article 2 : la présente décision sera publiée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°00809/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 19/09/18 POUR LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE BAFOUSSAM-BAMOUNGOM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu La résolution N°003/2020/CCAA/CA du 16 juillet 2020 portant approbation des projets de performance et du budget 2020 recadré de la CCAA ;
- Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 19/09/18 pour les travaux d'embellissement de l'aérogare passagers de Bafoussam-Bamoungom (En procédure d'urgence) ;
- Vu La lettre N°003580/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/EMM du 12 Aout 2020 sur la demande d'annulation des Appels d'Offres N°00099/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 19/09/18 et N°00128/AONO/CCAA/CIPM/2019 du 06/11/2019.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1er: l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00099/AONO /CCAA/CIPM/2019 du 19/09/18 pour les travaux d'embellissement de l'aérogare passagers de Bafoussam-Bamoungom est à compter de la signature de la présente décision, annulé.

Article 2 : la présente décision sera publiée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C.MAK/SG/SPM/2020 DU 31 AOUT 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 21 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 265/O/MINDDEVEL/SG/DA du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur NJATOU NGADEP NAZAIRE BROLIN** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 30 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N°07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 du 21 JUILLET 2020 pour les travaux d'électrification par énergie solaire de certains services du Ministère de la Santé Publique de la Commune de MAKENENE**, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre.
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par **lettre N°20/L/CIPM/C.MAK/2020 du 31 août 2020** ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres susvisé relatif aux travaux d'électrification par énergie solaire de certains services du Ministère de la Santé Publique de la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre, reparté en trois lots (01, 02 et 03), est, pour compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 31 Aout 2020

Le MAIRE

NJATOU NGADEP Nazaire Brolin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ECISION N° 6388/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 026/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°26/20/DCO/SDCC/CIPM du 03/07/2020 pour la fourniture d'une presse horizontale à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°100/20/SDCC/CIPM/AY/CNK du 05 Août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, la Consultation susmentionnée pour offres absence de soumission au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6456/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 01 SEPTEMBRE 2020 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION NO028/20/DCO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de consultation N° 028/20/DCO/SDCC/CTPM du 07/07/2020 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) tours de refroidissement a circuit ouvert à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°93/20/SDCC/CIPM du 14 août 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, la Consultation susmentionnée pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 1 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MANJO

ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, APORTE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CTD-MANJO/CIPM /2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF À AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1- MOUAN DONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	Au lieu de ... La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Technique de droit camerounais qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des travaux de Bâtiments et Travaux Publics, ayant l'expérience dans le domaine et justifiant d'une bonne capacité administrative, technique et financière.
	Lire plutot La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques et à toute entreprise de droit camerounais qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'oeuvre des travaux de Bâtiments et Travaux Publics, ayant l'expérience dans le domaine et justifiant d'une bonne capacité administrative, technique et financière. Le reste sans changement.

MANJO le 7 Septembre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclaire

COMMUNE DE MANJO

ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, APORTE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°11/AONO/CTD-MANJO/CIPM /2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF À LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	Au lieu de ... La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la surveillance et du contrôle des travaux de construction des bâtiments.
	Lire plutot La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droits camerounais et à toute entreprise de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la surveillance et du contrôle des travaux de construction des bâtiments, justifiant d'une bonne capacité administrative, technique et financière.

MANJO le 7 Septembre 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE DE KUMBO

ADDENDUM CONSIDERING THE LAUNCHING OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO:00500/ONIT/KC/KCITB/2020 OF 04TH AUGUST 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON PCKUMBO (NLL)-KISHIY JUNCTION ROAD IN, KUMBOCENTRAL SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, THE LORD MAYOR(CONTRACTING AUTHORITY) OF KUMBO COUNCIL, HEREBY MAKES AN ADDENDUM TO EXTEND THE SUBMISSION DATELINE TOENABLE CONTRACTORS BUILD UP THEIR FILES AND FURTHERMORE CALL ON ALL INTERESTED COMPANIES TO PURCHASE THE TENDERFILE AND SUBMIT THEIR OFFERS AS FOLLOWS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Tenders shall be divided into three volumes and submitted in a simple envelope as follows; * Volume 1: Administrative documents; * Volume 2: Technical proposal; * Volume 3: Financial offer. All the constituent documents (volume 1, 2 and 3) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned. The different documents of each bid shall be numbered in keeping with the order indicated in the tender file and separated by colour dividers. Drafted in English or French and in SEVEN (7) including one (1) original and SIX(6) copies labelled as such, bids shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the Contracts Service of the Kumbo council, no later than the 27/08/2020 at 10 a.m. They shall bear the following: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:00500 /ONIT/KC/KCITB/2020 OF04TH AUGUST 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON PC KUMBO (Nn)-KISHIY JUNCTION ROAD IN, KUMBO CENTRAL SUB DIVISION, IN BUI DIVISION FINANCING: PIB BUDGET; 2020 FISCAL YEAR "TO BE OPENED ONLY AT THE BIDS OPENING SESSION"

1	Remises des offres Lire plutot Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the KUMBO Council at the Service for the award of Public Contracts, not later than the 11/09/2020 at 10.00 am local time. It should be labelled as follows: "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°00500 /ONIT/KC/KCITB/2020 OF 04TH AUGUST 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON PC KUMBO (NII)-KISHIY JUNCTION ROAD IN, KUMBO CENTRAL SUB DIVISION, IN BUI DIVISION" TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"
2	Ouverture des Plis Au lieu de ... The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on the 27/08/2020 at 11 am prompt , local time, by the Kumbo Council Internal Tenders Board in the presence of bidders or their representatives. All Bidders may attend the opening session or each has himself represented by one person of his choice (even in the event of a joint venture) with sound knowledge of his file.
	Lire plutot The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall take place on the 11/09/2020 at 11:00 AM local time, by the Kumbo Council Internal Tenders Board in the Council Hall. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

KUMBO le 25 Aout 2020

Le MAYOR

MBORONG VENASIUS BONGKIYUNG

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°02 POUR CAUSE D'INDISPONIBILITE DU PRESIDENT DE LA CIPM-APME APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et déposée au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard le 8 Septembre 2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et déposée au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard le 14 Septembre 2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, le 8 Septembre 2020 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification. Le reste sans changement.

2 Ouverture des Plis**Lire plutôt**

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 14 Septembre 2020 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°02 POUR CAUSE D'INDISPONIBILITE DU PRESIDENT DE LA CIPM-APME APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et déposée au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard le 8 Septembre 2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05 /AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et déposée au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard le 14 Septembre 2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05 /AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, le 8 Septembre 2020 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification. Le reste sans changement.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 14 Septembre 2020 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE BATCHENGA

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N° 007 ; 008 ; 010/A0N0//COM-BGA/CIPM/2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE I. LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT POSTULÉES AUX APPELS D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QU'ILS SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

DAO 007 ; 008 ; 010

Articles 25, 38,39 du RGAO

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. La Commission interne de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent

y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence. 25.2. Dans un premier temps, les enveloppes marquées «Retrait» seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre correspondante sera renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées «Offre de Remplacement» seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre correspondante substituée à la précédente, qui sera renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Le remplacement d'offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées «modification» seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

25.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification , le prix de l'offre, y compris tout rabais [en cas d'ouverture des offres financières] et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que le **Maire de la commune de Batchenga**, Autorité Contractante peut juger utile de mentionner. Seuls les rabais et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation 25.4. Les offres (et les modifications reçues conformément aux dispositions de l'article 24 du RGAO) qui n'ont pas été ouvertes et lues à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, quelle qu'en soit la raison, ne seront pas soumises à évaluation.

25.5. Il est établi, séance tenante un procès- verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse. Une copie dudit procès- verbal à laquelle est annexée la feuille de présence est remise à tous les participants à la fin de la séance.

25.6. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le président de la commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires.

25.7. En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé à au Comité de

l'Examen de Recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué au Président de la commission de passation des marchés concerné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'autorité chargée des marchés publics .

li doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission Interne de Passation des marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la signature du Maître d'Ouvrage.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (05) jours ouvrables qui suivent la date de sa signature.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par le **Maire de la commune de Batchenga**, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2% et 5% du montant du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

39.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG. Détails établis conformément au cadre proposé à la pièce N°7

1 Autres

Lire plutot

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

25.2. Dans un premier temps, les enveloppes marquées «Retrait» seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre correspondante sera renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées «Offre de Remplacement» seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle

offre correspondante substituée à la précédente, qui sera renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Le remplacement d'offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées

«modification» seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre

correspondante. La modification d'offre ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

25.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais *[en cas d'ouverture des offres financières]* et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que le Maire de la commune de Batchenga, Autorité Contractante peut juger utile de mentionner. Seuls les rabais et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de

l'ouverture des plis seront soumis à évaluation

25.4. Les offres (et les modifications reçues conformément aux dispositions de l'article 24 du RGAO) qui n'ont pas été ouvertes et lues à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, quelle qu'en soit la raison, ne seront pas soumises à évaluation.

25.5. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse. Une copie dudit procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence est remise à tous les participants à la fin de la séance.

25.6. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le président de la commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires.

25.7. En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé à l'Autorité Contractante avec copies au Ministère des marchés et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Il doit parvenir dans **un délai maximum de trois (03) jours ouvrables** après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et,

éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le Maire de la commune de Batchenga soumet le projet de marché à l'attributaire pour souscription.

38.2. Le Maire de la commune de Batchenga, Autorité Contractante dispose dans un **délai** de

cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché. Art 107.1 du Code des Marchés Publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les **cinq (5) jours** ouvrables qui suivent la date de signature. (Art 107.2 du Code des Marchés Publics).

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les **vingt (20) jours** suivant la notification du marché par le Maire de la commune de Batchenga, l'entrepreneur fournira à l'Autorité Contractante avec copie au Représentant du Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

~~39.2. L'insertion de la caution de 2% de montant du marché peut être remplacée par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.~~
39.2. L'insertion de la caution de 2% de montant du marché peut être remplacée par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire. de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du ~~CCAG RPAO 007-008-010~~ hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

CAUTIONNEMENT DEFINITIF

CHAPITRE I: CLAUSES FINANCIERES

Article 1: Garanties et Cautions (CCAG articles 39 et 40)

1. Cautionnement *définitif*

Le cautionnement définitif fixé à trois pour cent (2%) du montant TTC de la lettre Commande.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une main levée délivrée par le Maire de la commune de Batchenga après demande du cocontractant.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

BATCHENGA le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AGENCEMENT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le 09 septembre 2020 à partir de 14 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le 09 septembre 2020 à 14 heures 00 dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères éliminatoires -Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CIPM ; -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; -Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ; -Absence de la caution de soumission ; -Absence d'une attestation de visite de site et du rapport de visite de site ; -Profil du Conducteur des travaux non conforme ; -Absence des documents attestant de l'exécution d'au moins un (01) marché d'aménagement/construction/agencement semblable au cours des trois (03) dernières années (joindre, PV de réception plus première et dernière page du marché/Lettre Commande/Bon de Commande) ; -Absence de Capacité financière ? 25 000 000 FCFA ; -Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels. 2. Critères essentiels Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après : -Présentation oui/non ; -Méthodologie et calendrier d'exécution oui/non ; -Expérience du soumissionnaire oui/non ; -Disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ; -Expérience du personnel clé oui/non ; -Preuve d'acceptation des conditions du marché ; Les critères essentiels sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans la grille d'évaluation. <u>VISITE DU SITE DES TRAVAUX</u> Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire. Le Maître d'Ouvrage va faciliter l'accès au site aux soumissionnaires aux jours et heures ouvrables.

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

14.2 Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après :

1. Présentation oui/non ;
2. Méthodologie et calendrier d'exécution oui/non ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
4. Expérience du personnel clé oui/non ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui

a. Fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 38 (2) :

Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la date de sa signature.

Article 39 (1) :

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours calendaires qui suivent la notification du marché et, en tout cas avant le premier paiement sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

La durée de validité de la retenue de garantie doit couvrir la période garantie ou d'entretien indiquée dans le marché, jusqu'à la réception définitive.

3 Autres**Lire plutôt****Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)****Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les soustraitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; Règlement Général de l'Appel d'Offres A. Généralités

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les soustraitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

Article 38 (2) :

L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en charge des Marchés publics.

Article 39 (1) :

Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des travaux.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUPPORTS AU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE – PHASE 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 10/09/2020 à 13 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun. Les Offres devront porter la mention suivante : « Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/FODECC/CSPM/2020 du 17 août 2020 RELATIF A L'ACQU » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.
	Lire plutôt Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 21 septembre 2020 à 13 heures.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 10 septembre 2020 à partir de 14 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21 septembre 2020 à 14 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutôt

Pièce n° 0 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 40 : Signature du marché

40.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente, pour examen et avis, le cas échéant, au visa préalable du Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.2. l'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG I DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2020 ADDITIF RECTIFICATIF N°005 PORTANT REPORT DES DÉLAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le 08 Septembre 2020 à 10 heures (heure locale), et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/J12.02/CAK/CiPM/2020 DU 09 JUILLET 2020 , EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG I DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. « (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »
	Lire plutôt Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le 10 Septembre 2020 à 10 heures (heure locale), et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/J12.02/CAK/CiPM/2020 DU 09 JUILLET 2020 , EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG I DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. « (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 08 Septembre 2020 à 11 heures dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.
	Lire plutôt L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 10 Septembre 2020 à 11 heures dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.

AKONO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE KUMBO

ADDENDUM CONSIDERING THE LAUNCHING OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO :00200R3/ONIT/KUMBO COUNCIL/KCITB/2020 OF 21TH JULY 2020 THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS MBULUF IN KUMBO CENTRAL SUB-DIVISION, NORTH WEST REGION., THE LORD MAYOR(CONTRACTING AUTHORITY) OF KUMBO COUNCIL, HEREBY MAKES AN ADDENDUM TO EXTEND THE SUBMISSION DATELINE TO ENABLE CONTRACTORS BUILD UP THEIR FILES AND FURTHERMORE CALL ON ALL INTERESTED COMPANIES TO PURCHASE THE TENDER FILE AND SUBMIT THEIR OFFERS AS FOLLOWS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... 6 (six) copies marked as such, should reach the KUMBO Council at the Service for the award of Public Contracts, not later than the 19/08/2020 at 10.00 Noon local time. It should be labelled as follows; "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 00200R3 IONITIKmBO COUNCIL/L/KC/rB/2020 OF 21TH JULY 2020 THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS AIBULUF IN KUMBO CENTRAL SUB-DIVISION, NORTH WEST REGION . TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"
	Lire plutot Each offerdrafted in English or French in07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach KUMBO Council not later than 119/2020 at 11.00 noon local time. It should be labelled as follows: "OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER No:00200R3 /ONIT/KUMBO COUNCIL/KCITB/2020 OF 21TH JULY 2020 THE CONSTRUQION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS MBULUF IN KUMBO CENTRAL SUB-DiViSION, NORTH WEST REGION. TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the 19/8/2020 at 11:00 AM local time, by the Kumbo Council Internal Tenders Board in the Council Hall. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

The bids shall be opened in single phase. The opening of the administrative documents and the Technical and Financial offers shall take place on the **11/09/2020 at 11:00 local time**, by the KUMBO Council Internal Tenders Board. Only bidders or their duly mandated representatives with a perfect knowledge of their offer shall attend this opening session. Representatives of bidders shall have to sign a form stating their presence at the opening of tender

BAMENDA le 22 Aout 2020

Le MAYOR

MBORONG VENASIUS BONGKIYUNG

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200.000) FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°7 du présent Dossier de Consultation. La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 11 SEPTEMBRE 2020 à 14 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 11 SEPTEMBRE 2020 à partir de 14 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 11 SEPTEMBRE 2020 à 14 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
3	Autres
	Au lieu de ... Pièce n° 0 : Lettre d'Invitation à Soumissionner A cet effet vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces matériels et petits équipements de bureau que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le2020...à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention : Consultation N°004/DC/FODECC/CSPM /2020 du 17 aout 2020 pour l'acquisition des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC).

3 Autres

Lire plutot

Pièce n° 0 : Lettre d'Invitation à Soumissionner

A cet effet vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces matériels et petits équipements de bureau que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 11 septembre 2020 à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Consultation N°004/DC/FODECC/CSPM /2020 du 17 aout 2020 pour l'acquisition des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC).

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000707/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 ,PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000034/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BLANGOUA ET DE MAZERA, DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 11 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert NN°00000034/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Blangoua et de Mazera, dans le département du Logone et Chari, région de l'Extrême-nord, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : ETS BANDA ET FILS, BP : 130 Kousseri, Tél : 694 616 278, pour un montant de Cent Quatre Vingt Quinze Millions Six Cent Dix Sept Mille Sept Cent (195 617 700) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : MAHI SARL, BP : 520 Maroua, Tél : 694 78 80 78, pour un montant de Cent Quatre Vingt Seize Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Soixante Dix (196 779 470) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000720/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000011/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOUANGUE LEBOKÉ ET D'ANDOM, DANS LES DÉPARTEMENTS DU HAUT-NYONG ET DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 10 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000011/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Mouangue Leboke et d'Andom, dans les départements du Haut-Nyong et du Lom et Djerem, région de l'Est, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises

- Lot 1 : EXPRESS SERVICES, BP : 11354 Yaoundé, Tél : 699 529 922, pour un montant de Cent Quatre Vingt Quinze Millions Trois Cent Vingt Mille Huit Cent Quatre Vingt Dix Neuf (195 320 899) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : GROUPE MAZAL & ASSOCIES SARL, BP : 34170 Yaoundé, Tél : 242 009 826, pour un montant de Cent Quatre Vingt Treize Millions Quatre Cent Cinq Mille Huit Cent Soixante Cinq (193 405 865) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000698/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000024/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE AU CSI DE DJOULGOUF, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 29 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°000024/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré, d'un logement d'astreinte et d'une clôture au CSI de Djoulgouf, dans l'arrondissement de Maroua 3, département du Diamaré, région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise **GES SARL**

BP : 20175 Yaoundé, Tél : 655 326 349, pour un montant de **Cent Quatre Vingt-Dix Huit Millions Six Cent Quatre Vingt-Six Mille Neuf Cent Quatre Vingt-Un (198 686 981) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000699/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE TCHABBAL-DJALONGO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3E, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 29 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°000025/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route Tchabbal-Djalongo, dans l'arrondissement de Ngaoundéré 3^e, département de la Vina, région du Centre, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise **ETS. BAMAYI-SEY ALLAH, BP : 91 Ngaoundéré, Tél : 699 903 262**, pour un montant **Cent Trente-Six Millions Quatre Cent Trente Mille Quarante-Neuf (136 430 049) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CAMEROON POSTAL SERVICES

DECISION N°000908/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000018/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 07/08/2020, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXECICE 2020. FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST IMPUTATION BUDGETAIRE : 63 260 000 "FRAIS DE GARDIENNAGE"

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST),

VU La constitution ;

VU La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

VU Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU Le Décret N° 2004/095 du 23 Avril 2004 portant création de la CAMEROON

POSTAL SERVICES ;

VU L'Arrête N° 00000001/MINFI-MINEPAT du 25 Janvier 2019 portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des Entreprises Publiques et Etablissements Publics ayant signé des Contrats Plans avec l'Etat, au titre de l'exercice 2019 ;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 Juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK PIERRE en qualité de Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 26 juin 2020 portant adoption d'un manuel de procédures régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés à la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°000018/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 du 07 août 2020 en procédure d'urgence relatif à la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) en deux (02) lots au titre de l'exercice 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme Adjudicataire du Marché pour la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) en deux (02) lots au titre de l'exercice 2020 :

N° des lots	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture des offres (en FCFA)	Montant TTC corrigé des offres (en FCFA)	Délai	Observations
1	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 276 GAROUA	57 841 020	57 841 020	12 mois	
2	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 276 GAROUA	31 987 160	31 987 160	12 mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000695/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000021/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TROIS BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX(02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KAMARGUI ET DE NGOUMOU, DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO DANAY ET DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX LOTS (02), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 15 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000021/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de trois blocs de deux(02) salles de classe équipés d'un bloc de deux(02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Kamargui et de Ngoumou, dans les départements du Mayo Danay et du Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord, répartis en deux lots (02), en procédure d'urgence, sont adjudés aux Entreprises :

Lot 1 : FAF AFRICA SARL, BP : 6650 Yaoundé, Tél : 699 804 596, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Douze Millions Cinq Cent Soixante Sept Mille Sept Cent Soixante Six (192 567 766) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Lot 2 : ETS. DJAM, BP : 1019 Yaoundé, Tél : 694 852 339/666 549 288, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Huit Cent Quatre Vingt Onze Mille Quatre Cent Douze (199 891 412) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°3906-20/DAG/DG/PAD DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MAZARS TAX & LEGAL, BP. 7574 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 074/AONR/CIPM-AS/PAD/2020 DU 1ER JUIN 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL AU PORT AUTONOME DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES 2020 À 2022.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0698-19/CA/PAD du 20 Décembre 2019 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2020 ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019, constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national restreint n° 074/AONR/CIPM-AS/PAD/2020 du 1^{er} juin 2020 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 20^{ème} session tenue le 30 juillet 2020 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **MAZARS TAX & LEGAL, BP. 7574 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national restreint n° 074/AONR/CIPM-AS/PAD/2020 du 1^{er} juin 2020 relatif au recrutement d'un conseil fiscal au Port Autonome de Douala au titre des exercices 2020 à 2022.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : 68 866 875 F CFA TTC.
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : trois (03) ans..

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-

DOUALA le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 00000700/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000027/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN CENTRE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE KOUSSERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 28 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000027/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction et d'équipement d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital régional de Kousséri, dans l'arrondissement de Kousséri, département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- **Lot 1 : CAMBIZ SARL, BP : 6471 Yaoundé, Tél : 673 186 728/699 986 023, pour un montant de Deux Cent Quatre Vingt Onze Millions Trois Cent Vingt Huit Mille Trois Quarante Un (291 328 341) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.**

- **Lot 2 : METROCALIB SARL, BP : 6471 Yaoundé, Tél : 673 186 728/699 986 023, pour un montant de Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Six Cent Quatre Vingt Trois (399 993 683) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de deux (02) mois.**

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000696/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE PROJET LAITIER-FLEUVE BIRNI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉ 3E, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 01 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°000022/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route projet laitier-fleuve Birni, dans l'arrondissement de Ngaoundéré 3^e, département de la Vina, région de l'Adamaoua, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise **ETS AL-TRADE, BP : 1135 Yaoundé, Tél : 672 845 533**, pour un montant de **Quatre Vingt Quatorze Mille Huit Cent Cinquante-Six Mille Six Cent (94 856 600) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N°014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 SEPT 2020 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAÏ DE LIVRAISON
N°0003/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 02 JUIN 2020	ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE COMMERCE ELECTRONIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	KIAMA S.A	30 945 375 FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter,

dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales,

Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

DECISION N°03/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 02/09/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 02/07/2020, POUR L'AMENAGEMENT DE POINTS D'APPROVISIONNEMENT D'EAU DANS LES VILLES DE BERTOUA, NGAOUNDERERE ET EBOLOWA POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°00000119/D/MINMAP/SGT/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/AONO/MIRAP/CIPM/2020 du 02/07/2020 pour l'aménagement de points d'approvisionnements d'eau dans les villes de Bertoua, Ngaoundéré et Ebolowa pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la MIRAP N°003/L/CIPM-MIRAP/2020 du 01/09/2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire : **Groupe Nouvelle Vision Sarl, BP 2541 Yaoundé, NIU M119100007187-Q , TTPRR : RC 2002Y0024, Tél. 694 771 349**, est retenu pour l'aménagement de points d'approvisionnement dans les villes de Bertoua, Ngaoundéré et Ebolowa pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **29 693 250 000 FCFA (vingt-neuf millions six-cent-quatre-vingt-treize mille deux-cent-cinquante)** et un délai d'exécution de trois (03) mois.
YAOUMDE le 2 Septembre 2020
Administrateur
BAMZOK Ntol Cyprien

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000723/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE SALLES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KOZA 2 ET DE GUIDJIBA, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BENOUE ET DU MAYO REY, RÉGION DU NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 28 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de salles de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Koza 2 et de Guidjiba, dans les départements de la Benoué et du Mayo Rey, région du Nord, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : Ets METALUX DESIGN SARL, BP : 1448 Yaoundé, Tél : 651 447 818, pour un montant de Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Sept Cent Quatre Vingt Onze Mille Quatre Cent Cinquante (199 791 450) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : ETS IBAB, BP : 7635 Yaoundé, Tél : 699 322 997, pour un montant de Cent Quatre Vingt Seize Millions Sept Cent Soixante Douze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix (196 772 590) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000715/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NGAOUNDELBÉ ET DE MBAMTI DJOUMBARÉ, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA VINA ET DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 10 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°0000005/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 03 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Ngaoundelbé et de Mbamti Djoumbaré, dans les départements de la Vina et du Mayo Banyo, région de l'Adamaoua, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : Ets ISOMA Plus, BP : 11040 Yaoundé, Tél : 699 190 806/679 873 526, pour un montant de Cent Quatre Vingt Quinze Millions Six Cent Soixante Douze Mille Huit Cent Soixante Cinq (195 672 865) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

- Lot 2 : Ets ABBA YSA, BP : 4244 Yaoundé, Tél : 699 702 891, pour un montant de Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Quatre Cent Soixante Cinq (199 989 465) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000716/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE AU CSI DE KETTE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KETTE, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 27 Mai 2020 ;

DÉCIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00007/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 03 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré, d'un logement d'astreinte et d'une clôture au CSI de Kette, dans l'arrondissement de Kette, département de la Kadey, région de l'Est, en procédure d'urgence, est adjudgé à l'Entreprise Ets CAMANCHO CAMANCHO, Tél : 681 829 208, pour un montant de Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Cinq Cent Trente-Trois Mille Six Cent Cinquante Sept (199 533 657) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000701/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE KOUSSERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 15 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Restreint N°0028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, pour le recrutement d'un Cabinet pour la maîtrise d'œuvre de suivi et de contrôle de l'exécution des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital régional de Kousséri, dans l'arrondissement de Kousséri, département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence, est adjugé au Bureau d'Etudes **ETS NOUVELLE VISION DU PARTENARIAT**, BP : 286 Bafoussam, Tél : 657 663 929, pour un montant de **vingt-neuf millions cinq cent soixante-quatorze mille (29 574 000) Francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000723/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE SALLES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE KOZA 2 ET DE GUIDJIBA, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BENOUE ET DU MAYO REY, RÉGION DU NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 28 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00015/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de salles de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Koza 2 et de Guidjiba, dans les départements de la Benoué et du Mayo Rey, région du Nord, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : Ets METALUX DESIGN SARL, BP : 1448 Yaoundé, Tél : 651 447 818, pour un montant de Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Sept Cent Quatre Vingt Onze Mille Quatre Cent Cinquante (199 791 450) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : ETS IBAB, BP : 7635 Yaoundé, Tél : 699 322 997, pour un montant de Cent Quatre Vingt Seize Millions Sept Cent Soixante Douze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix (196 772 590) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000692/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITÉ, D'UN BLOC D'HOSPITALISATION, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CMA DE DOUGOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 16 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Restreint N°0018/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, pour le recrutement d'un Cabinet pour la maîtrise d'œuvre de suivi et de contrôle de l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternité, d'un bloc d'hospitalisation, d'un logement d'astreinte au CMA de Dougoi, dans l'arrondissement de Maroua 3, département du Diamaré, région de l'Extrême-nord, en procédure d'urgence, est adjugé au Bureau d'Etudes **BINSO CONSULTING BP : 13337 Yaoundé, Tél: 696 477 352**, pour un montant de **Vingt-Deux Millions Quatre Cent Trente Deux Mille Cent Soixante Dix Sept (22 432 177) Francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000712/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITÉ, D'UN BLOC D'HOSPITALISATION, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CMA DE NGAOUI Y COMPRIS ÉQUIPEMENT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 18 Juin 2020 ;

DÉCIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00002/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 03 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternité, d'un bloc d'hospitalisation, d'un logement d'astreinte au CMA de Ngaoui y compris équipement, dans l'arrondissement de Ngaoui, département de la Vina, région de l'Adamaoua, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : AMBA GROUPE SARL, BP : 13335 Yaoundé, Tél : 652 22 58 83/699 60 82 08, pour un montant de Trois Cent Dix Neuf Millions Neuf Cent Soixante Huit Mille Cent Trente (319 968 130) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Cinq (05) mois.

- Lot 2 : AMBA GROUPE SARL, BP : 13335 Yaoundé, Tél : 652 22 58 83/699 60 82 08, pour un montant de Soixante Dix Sept Millions Neuf Cent Quatre Vingt Trois Mille Cent (77 983 100) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de deux (02) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000714/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000004/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 03 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MBANG I ET DE PARNY, DANS LES DÉPARTEMENTS DU HAUT NYONG ET DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 02 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°0000004/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 03 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Mbang I et de Parny, dans les départements du Haut Nyong et de la Boumba et Ngoko, région de l'Est, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- Lot 1 : ETS EBESCA, BP : 13681 Yaoundé, Tél : 675 75 74 05, pour un montant de Cent quatre vingt quatorze millions cent quatre vingt mille sept cent trente huit (194 180 738) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : ETS MANTUM & BROTHERS, Tél : 681 829 069, pour un montant de Cent quatre vingt quatorze millions six cent quarante trois mille quatre cent un (194 643 401) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 0000697/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000023/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS, DE DEUX (02) MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE AU MARCHÉ DE BODO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKARI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 01 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de deux (02) hangars, de deux (02) magasins de stockage des produits agricoles et construction d'un forage à énergie solaire au marché de Bodo, dans l'arrondissement de Makari, département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise **ETS BANDA ET FILS, BP : 130 Kousseri, Tél : 694 616 278**, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Dix Sept Millions Huit Cent Quarante-Quatre Mille Cent Cinquante-Sept (197 844 157) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000722/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020 , PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ, D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UNE CLÔTURE DES CSI DES LOCALITÉS DE ZAMAY GREDE ET DE GUINELAYE, DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO TSANAGA ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX LOTS (02), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 19 Mai 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un centre de santé intégré, d'un logement d'astreinte et d'une clôture des CSI des localités de Zamay Grede et de Guinelaye, dans les départements du Mayo Tsanaga et du Diamaré, région de l'Extrême-Nord, répartis en deux lots (02), en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises

- Lot 1 : ETS SAMOA, BP : 00 Maroua, Tél : 699 161 619, pour un montant de Cent Quatre Vingt Huit Millions Cent Soixante Treize Mille Cent Soixante Dix (198 173 170) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- Lot 2 : ETS NAMOU, BP : 1019 Yaoundé, Tél : 670 710 811, pour un montant de Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Huit Cent Quatre Vingt Dix Mille Six Cent Quatre Vingt Douze (199 890 692) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 00000702/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000029/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 07 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, D'UNE CLÔTURE ET D'UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BOUDOUGOU ET DE SEDEK-ARDO MBIRFA, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 11 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000029/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux (02) salles de classe équipés d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, d'une clôture et d'un forage à énergie solaire dans les écoles publiques de Boudougou et de Sedek-Ardo Mbirfa, dans le département du Diamaré, région de l'Extrême-nord, répartis en deux (02) lots, en procédure d'urgence, sont adjugés aux Entreprises :

- **Lot 1 :** GROUPEMENT ETICG SARL/ALIFA GROUP, Tél : 696 255 061, pour un montant **Cent Quatre Vingt Six Millions Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Deux Cent Cinquante Six (186 592 256) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

- **Lot 2 :** SIECO SARL, BP : 150 Maroua, Tél : 675 780 080, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Quatorze Millions Neuf Cent Six Mille Quatre Vingt (194 906 080) Francs CFA, TTC**, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Article 2 : Ces soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com